



MALEMORT INFO

N° 56 | juin 2022



« Il faut d'abord savoir ce que l'on veut, il faut ensuite avoir le courage de le dire, il faut ensuite l'énergie de le faire. » Georges Clémenceau



CONSEIL
DES JEUNES **15**



Stop au
VIE SCOLAIRE **18**



PRINTEMPS DES
ASSOCIATIONS **25**



LA GARDE
NATIONALE **44**

Objet et photo mystères

 La photo mystère n° 56

 L'objet mystère n° 56



Solution objet mystère n° 54

Il s'agit de la photo de la cloche du clocheton de la chapelle rurale et ermitage Saint-Antonin que l'on peut voir sur le circuit de randonnée « la Garriguette ». La chapelle rurale avait été réédifiée en 1687. Il était de coutume d'y aller en procession pour honorer saint Antonin, deuxième patron de notre paroisse. Des ruines de la chapelle et ermitage, seul le clocheton a été sauvé et déplacé en cet endroit en 1992, devenu un belvédère donnant sur la carrière de gypse. Le reste des ruines du petit édifice a été englouti dans l'exploitation. 



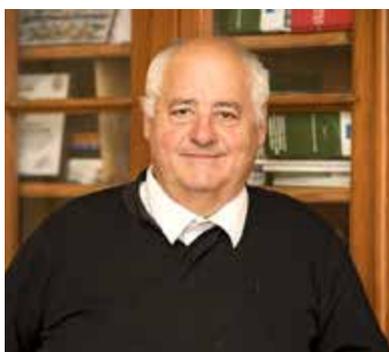
La photo mystère N° 55

C'était le ballet « Les flammes » dansé par les enfants de Malemort en 1965.

Haut : de G à D : Catherine ROUSSEL, Pierrette CUOCO, Eliane COLMUTO, Rosemarie MARTIN, Emilienne CONIL, Corinne ALLEGRE, Nadine PASCAL.

Bas : de G à D : Bérangère BARRET, Edith NEYRON, Joelle RAYNARD, Anne-Marie AUZER, Dominique VEYRIER, Isabelle NEYRON, Régine MOURIER, Edwige SOLAZ, ... HOFFAR.

Le mot du Maire



Mes chers concitoyens,

Les travaux du boulevard Félix-Gras sont enfin terminés ! La circulation a donc repris normalement, pour notre plus grand soulagement. J'étais, il est vrai, parfaitement conscient de la gêne occasionnée, à l'époque, aux riverains et à ceux qui ont subi les nuisances des déviations incommodes, mises en place faute de mieux. Mais vous l'aviez compris : ces travaux étaient indispensables. Les canalisations modernes posées à la place des précédentes totalement obsolètes et détériorées, seront opérationnelles pendant les cinquante années à venir.

Il se trouve un autre volet de cette nécessaire politique d'assainissement, d'optimisation de l'hygiène publique et de mesures pour favoriser les pratiques écologiques : une nouvelle station d'épuration a été inaugurée récemment car l'ancienne ne répondait plus aux normes de rejet dans la Nature, des eaux usées. Elle a été conçue par

le Syndicat Rhône-Ventoux en anticipant sur l'évolution de notre population et en mettant en œuvre de nouvelles technologies de gestion des déchets organiques, qui seront éliminés désormais dans une proportion de 95 %. Ses concepteurs estiment que cette station d'épuration aura une durée d'efficacité de trente années environ.

Le virus du COVID semble désormais être derrière nous. La vie associative peut enfin reprendre normalement. Les premières manifestations qui ont égayé ce printemps 2022 à Malemort ont attiré beaucoup de monde. Je tiens à remercier les dirigeants des associations qui ont œuvré dans ce but malgré la lassitude engendrée par les contraintes administratives supportées pendant plus de deux années. D'autres manifestations vont suivre, en particulier la 29e Fête du Terroir et de la Cerise organisée par l'association « CALVIAS » le dernier week-end de juin et le repas spectacle organisé par « l'Espeutiero » avec la participation du chanteur occitan Ricoune le 9 juillet prochain, en attendant la fête votive traditionnelle du premier week-end du mois d'août. D'autres enfin, que je ne peux citer faute de place, nous promettent un été animé et festif dont profiteront tous les Malemortais ainsi que nos fidèles visiteurs à qui je souhaite un agréable séjour dans notre village.

Votre Maire, Ghislain Roux

Retrouvez toute l'info de Malemort sur
www.malemortducomtat.fr

SOMMAIRE

Actualités Municipales

Les conseils municipaux	4
Mise à jour des listes électorales	8
Travaux encore !	9
La Communauté de communes	12
L'Office de tourisme	14
Les coulisses de la chasse aux œufs de Pâques !	15

Vie des Malemortais

Une couturière à Malemort...	16
Pompette évolue !	16
État-civil 2021	17
Un nouveau panneau d'information	17
Non au harcèlement à l'école !	18
« Vivre connectés »	19
Fête votive 2022	20
Festival bouliste 2022	21
Rendez-vous du Parc.	22
À la bibliothèque Léon-Gassin	24

Vie des Associations

Le printemps des associations	25
Concert de Musica-Ventoux	26
« Étincelles » se porte bien...	27
Une première à Malemort !	28
L'Amicale laïque sur tous les fronts	30
Association Muungano	31
Le club de l'amitié	32
Les caladaires...	35
Repas-concert avec Ricoune	37
Le printemps réussi de H.D. le Plaisir	38

Vie Sportive

Bon anniversaire au tennis club !	40
2022, le temps des rencontres !	43

Magazine

La garde nationale malemortaise	44
---------------------------------	----



MALEMORT INFO

Revue municipale d'informations
 N° 56 | juin 2022

Responsable de la publication : Ghislain Roux

Conception & impression : Imprimerie MG, 84 210

La commission remercie l'ensemble des personnes, qui par leur contribution ont permis la réalisation de ce nouveau numéro de Malemort Info.

Comité de rédaction de la publication :

Pierre-André Barthélemy responsable par délégation de M. le Maire, éric Altier, Amélie Blanchet-Lenormand, André Dongier, Carole Ferracci, Vincent Neyron, Nicole Ughetto, Béatrice Veyrier.

Conseil municipal du 25 novembre 2021

1. Groupe scolaire : Maintien de l'organisation de la semaine scolaire de 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

- Le décret 11-2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques qui a permis aux directeurs d'académies des services de l'Éducation Nationale (DAESN), sur proposition conjointe de la commune de Malemort-du-Comtat et des conseils des écoles, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaire sur huit demi-journées réparties sur quatre jours, au lieu de neuf demi-journées sur cinq jours,

- La délibération municipale n° 2017-031 du 30 juin 2017 dans laquelle le conseil municipal avait abandonné les activités périscolaires pour mettre en place une semaine scolaire de quatre jours soit lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La commune de Malemort-du-Comtat a ainsi bénéficié de cette dérogation triennale arrivant à

échéance au terme de l'année scolaire 2019-2020.

Le décret n° 2020--632 du 25 mai 2020 a prolongé cette dérogation accordée sur le fondement de l'article D521-12 du code de l'éducation pour une durée d'une année.

Il convient donc de solliciter le renouvellement pour 3 ans de l'autorisation préalablement accordée à la commune de Malemort-du-Comtat. (Décidé à l'unanimité).

2. Mise à jour et modification du tableau de classement de la voirie communale de la commune de Malemort-du-Comtat suite à l'intégration de la voirie de certains lotissements et autres.

Classement de voies (sans enquête publique).



Les voies des lotissements énumérées ci-après, sont achevées et

assimilables à de la voirie communale : chemin des Hauts-Rostans, impasse des Balcons de Pra-Marri, chemin de la Condamine 2, chemin des Jardins du Lavoir, d'une longueur totale pour ces chemins de 1 209 mètres. (Accepté à l'unanimité).

La longueur de la voirie déclarée aux services de la préfecture par la commune s'établit à 25 916 mètres.

3. Personnel communal : création d'un poste pour accroissement temporaire d'activité Loi du 26.01.1984 modifiée article 3 1°

Recrutement, par contrat à durée déterminée pour un accroissement temporaire d'activité d'un agent pour une durée de six mois à compter du 1^{er} janvier 2022 et, une possibilité de renouveler le contrat six mois.

La personne recrutée servira dans le service du groupe scolaire et de la restauration scolaire et de la bibliothèque municipale, durant le temps scolaire qui est plus important et moins durant les vacances scolaires. Le calcul de la rémunération sera annualisé et appliqué aux six mois. ◉

Conseil municipal du 22 décembre 2021

1. Territoire 84 : Désignation du représentant permanent au Conseil d'Administration en tant que censeur, membre de l'assemblée spéciale, et du représentant permanent aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

La commune est actionnaire de la société publique locale TERRITOIRE

VAUCLUSE mais elle ne dispose pas d'une part de capital suffisante pour lui assurer au moins un poste d'administrateur. De ce fait elle a droit à une représentation par le biais de l'assemblée spéciale des actionnaires, constituée en application des dispositions de l'article L1524-5 alinéa 3 du CGCT, sans voix délibérative. À l'assemblée spéciale des actionnaires, à l'assemblée générale

des actionnaires, au conseil d'administration, en tant que censeur.

M. François SALIGNON, adjoint au maire, est désigné en tant que censeur.

2. Renouvellement du contrat d'intervention "point information amélioration de l'habitat" avec SOLIHA 84 à CAUMONT-SUR-DURANCE

Monsieur le maire informe les élus

sur le contrat d'intervention qui existe depuis quelques années avec SOLIHAC 84 qui assure l'animation d'un point "Information Amélioration de l'Habitat" ainsi que le suivi des subventions façades.

La mission "d'animation et de suivi" consiste en une information générale et lors de permanences en mairie d'informer les propriétaires occupants et bailleurs sur les différentes aides financières à la réhabilitation de leur patrimoine immobilier (État Région Département et autres CAF, MSA caisse de retraite etc.)

Le maire donne lecture du contrat avec les principaux articles retra-

çant les missions et les obligations de chaque partie au contrat.

Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'autoriser le maire à signer le contrat.

Questions diverses :

Dossier "Age et Vie" : structure qui accueillerait les personnes âgées ou en perte d'autonomie. Le coût de l'hébergement serait de 1 500 à 1 700 €. Coût inférieur à ce qui se pratique aux alentours de la commune.

Après débat et échanges de points de vue sur l'opportunité d'accueillir cette structure, le maire donnera

par e-mail un avis de principe « favorable » en demandant aux intéressés un entretien courant janvier pour dialoguer sur l'avant-projet présenté.

Syndicat d'électrification rurale : le syndicat étudie actuellement une modification de l'éclairage public de la commune dans l'optique d'une réduction des coûts de 50 %. Le coût de l'éclairage public, actuellement de 25 000 euros annuels pourrait augmenter jusqu'à 30 000 € d'ici 5 ans. Pour maîtriser ces coûts, le syndicat doit financer les travaux à hauteur de 130 000 € sur 3 à 5 ans. ◉

Conseil municipal du 18 février 2022

1. Évolution du dossier « AGES & VIE HABITAT »

Des contacts avec la commune ont été pris par la société dénommée « Ages & Vie Habitat », société par actions simplifiées au capital de 30 000 €, dont le siège social est à BESANÇON (25 000), 3 rue Armand-Barthet, identifiée sous le numéro 493481204 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BESANÇON, qui a développé une nouvelle forme d'hébergement (habitat inclusif) destinée aux personnes âgées handicapées ou en perte d'autonomie, qui ne peuvent plus résider à leur domicile mais qui veulent rester dans leur ville ou leur quartier.

La société « Ages & Vie Habitat », propose de réaliser sur la commune un projet composé de deux colocations pour personnes âgées regroupées au sein d'un bâtiment, dans lequel seront aussi réalisés deux logements dédiés aux auxiliaires de vie travaillant au service des colocataires (ci-après "le projet").

Le projet repose sur un motif d'in-

térêt général puisqu'il permet l'accueil et le maintien de personnes âgées dans la commune, la société "Ages & Vie Gestion" donnant une priorité d'accueil aux personnes âgées de la commune et à leurs ascendants.

Un terrain communal semble propice à la réalisation de ce projet à savoir une partie de la parcelle cadastrée D 383 située avenue du Docteur-Tondut d'une superficie de 1 700 m².

Les bâtiments seront exploités par la société « Ages & Vie Gestion » société par actions simplifiées au capital de 49 800 € dont le siège est à BESANÇON (25 000), 3 rue Armand-Barthet, identifiée au SIREN sous le numéro 501 455 422 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BESANÇON.

La cession se réaliserait selon les modalités suivantes :

Le terrain sera vendu au prix de 120 000 € net vendeur.

La commune s'engage à abattre les arbres situés sur l'emprise du futur bâtiment "Âges et Vie" avant la cession du terrain.

La vente du terrain à la société "Ages & Vie Habitat" sera assortie de l'obligation pour la société de construire les bâtiments décrits ci-dessus, conformément au descriptif dont la commune a d'ores et déjà reçu un exemplaire et destinés à l'hébergement des personnes âgées handicapées ou en perte d'autonomie.



La construction de ces bâtiments devra être achevée dans un délai de trois (3) ans à compter de la date de l'acquisition du terrain par la société « Ages & Vie Habitat ». La date d'achèvement correspondra à la date indiquée dans la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT). Dans le cas contraire, une clause résolutoire

sera prévue à l'acte de vente permettant à la Commune de récupérer la pleine propriété du terrain aux mêmes conditions financières.

La société « Ages & Vie Gestion », s'engagera, concomitamment à la signature de l'acte de vente du terrain, à exploiter les bâtiments par la mise en location des logements à des personnes âgées handicapées ou en perte d'autonomie pendant une durée de 12 ans tacitement reconductible à compter de l'ouverture de la maison « Ages & Vie », Favoriser l'accueil des personnes âgées habitant dans la commune ou de leurs ascendants.

De son côté la commune s'engagera à :

- Assurer la signalétique et le fléchage directionnel des bâtiments « Ages & Vie » de manière à faciliter le cheminement des visiteurs qui souhaitent rendre visite aux personnes âgées/handicapées,

- Faire figurer le bâtiment « Ages & Vie » dans tous les plans ou documents édités par la commune ayant pour but de faciliter le cheminement des visiteurs dans la commune,

- Accorder au minimum deux fois par année civile la possibilité en cas de besoin et sur demande de sa part, à « Ages & Vie » le droit de communiquer sur une page entière du bulletin municipal et/ou sur le site internet de la commune,

- Mettre à disposition des plaquettes informatives aux accueils de la mairie et du CCAS pour faire connaître le concept « Ages & Vie » auprès de la population sans engagement de démarches commerciales,

- Faire le lien entre « Ages & Vie Gestion » et la population par le biais d'échanges réguliers et en désignant un interlocuteur référent de la commune de MALEMORT-DU-COMTAT.

La commune pourra renoncer à ses engagements en adressant une

lettre en recommandé avec AR qu'elle adressera à la société « Ages & Vie Gestion » avec un préavis de 6 mois. Le conseil municipal donne son accord par vote à main levée. 17 avis favorables – 1 contre.

Mme Amélie BLANCHET-LENORMAND argumente son avis défavorable au projet, au motif qu'il ne s'agit pas d'une maison de retraite, mais d'une maison non médicalisée et, que pour un coût légèrement au-dessus de celui proposé, les maisons de retraite offrent de meilleures prestations.

Monsieur le maire précise que le besoin est réel puisqu'il y aura de plus en plus de personnes âgées, des lits manquent dans notre secteur. Le prix d'environ 1 700 € mensuel reste un prix raisonnable compte tenu des prix pratiqués. « Ages & Vie » a comme partenaires actionnaires le Crédit Agricole et la Caisse des dépôts et consignations. L'organisme doit construire 250 logements en France et un autre concerne 400 logements. Leur étude de marché démontre donc un réel besoin dans ce concept.

2. Demande de subvention auprès du Département de Vaucluse au titre du dispositif Voirie Communale et Intercommunale – Année 2022

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de solliciter le concours financier du Département de Vaucluse dans la cadre du dispositif de Voirie Communale et Intercommunale pour l'année 2022 à hauteur de 21 000 € (cf. fig. 1).

3. Demande de subvention aux services de l'État dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux - DETR :

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de solliciter le concours financier des services de l'État en Vaucluse dans la cadre du dispositif DETR 2022, à hauteur de 29 693 € (cf. fig. 1).

Questions diverses :

- Le dossier de remplacement du système de chaudière aux deux Écoles est en cours. Il est nécessaire de prévoir une grosse et une petite chaudière (chauffage à bois) pour le nouveau système qui fonctionnera pour les deux écoles en même temps. Le service du syndicat d'électrification spécialisé dans le domaine gère le dossier actuellement.

- Le dossier de l'aménagement de terrains de tennis sur l'emplacement de l'ancien terrain de football est en cours d'étude. Le maire a reçu la société Agorespace pour envisager le montage d'un dossier qui pourrait être subventionné. Apparemment, un seul court de tennis serait envisageable, à côté d'un espace multisport pour pouvoir prétendre à des subventions.

- La crèche intercommunale devrait déménager dans ses nouveaux locaux en septembre 2022. ○



(Fig. 1) Coût prévisionnel de l'opération HT Participations financières

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE DISPOSITIF VOIRIE 2021	21 000 €
ÉTAT : DETR 2022	29 693 €
TOTAL	50 693 €
Autofinancement de la Commune	34 144 €

Conseil municipal du 11 mars 2022

1. FINANCES : Présentation et vote du compte administratif 2021

Le compte administratif 2021 présente les résultats suivants :

Excédent de clôture de l'année 2021 : 387 908 euros, à reporter au budget primitif 2022.

Questions diverses :

Concernant les travaux du lotissement les Restanques à la montée du cimetière communal, chemin de Loubigue. Il est prévu un chemin d'accès qui contournera le cimetière et il est prévu dans le futur d'ouvrir

et créer une entrée à l'opposé des entrées actuelles. Ceci afin de mieux desservir et faciliter l'accès aux pompes funèbres ou intervenants dans le cimetière. ◉

(Fig. 2) Résultats du compte administratif 2021

		Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	Section de fonctionnement	1 313 199 €	1 725 022 €
	Section d'investissements	567 177 €	595 329 €
Reports de l'exercice précédent	En section de fonctionnement	0 €	224 586 €
	En section d'investissements	111 123 €	0 €
	TOTAUX	1 991 499 €	2 544 937 €
Restes à réaliser de l'année 2021	Section de fonctionnement	0 €	0 €
	Section d'investissements	457 748 €	292 079 €
	TOTAUX des RàR	457 748 €	292 079 €
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	1 313 199 €	1 949 607 €
	Section d'investissements	1 135 848 €	887 408 €
	Totaux cumulés	2 449 047 €	2 837 015 €



Conseil municipal du 7 avril 2022

1. Présentation et vote du budget primitif 2022

(Fig. 3) Vote du budget primitif 2022

Sections	Depenses	Recettes
Fonctionnement	2 143 318,69 €	2 143 318,69 €
Investissement	1 225 967,12 €	1 225 967,12 €

2. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales - fiscalité 2022

Nouveautés pour la campagne 2021 et 2022 : les éléments notifiés par l'État sont fortement impactés par deux réformes :

- La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales dès 2021
- La mise en œuvre de la réforme des impôts de production avec la

baisse de 50 % des valeurs locatives des établissements industriels et le calcul des compensations correspondantes.

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 35,45 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 45,59 %.

3. Demande de subvention auprès du Conseil Régional « Ma région sud » dans le cadre du nouveau dispositif « Nos communes d'abord » pour la création de trois parkings sur la commune (cf. fig. 4).

Considérant la nécessité de créer trois parkings sur le territoire de la commune dans le courant de l'année 2022, et le soutien financier mobilisable auprès du Conseil Régional « Ma région sud » dans le cadre du dispositif « Nos communes d'abord » pour la réalisation de travaux d'aménagement, dépenses d'équipement, honoraires de

(Fig. 4)

TABLEAU PRÉVISIONNEL DÉPENSES		COÛTS
Relevé topographique		2 400,00 €
Maîtrise d'œuvre		15 600,00 €
+ dossier de consultation et gestion		4 500,00 €
Coût des travaux		194 901,50 €
Estimation prévisionnelle HT		217 401,50 €
TABLEAU PRÉVISIONNEL RECETTES		
Conseil Régional Ma Région Sud Paca		108 700,75 €
Autofinancement Communal		108 700,75 €
Estimations prévisionnelles HT		217 401,50 €

maîtrise d'œuvre, études préalables à la conception des opérations ainsi que les acquisitions foncières. Le maire soulignant qu'il s'agit d'un projet important pour lequel la commune devra réaliser un marché à procédure adaptée (MAPA), sollicite l'avis du conseil municipal pour la proposition de demande de subven-

tion auprès du Conseil Régional – « Ma région sud » qui permettra à la commune d'envisager la réalisation de ce projet à hauteur de 108 700,75 € (accepté à l'unanimité).

4. Dénomination d'une place publique « Calade Rose-Anaïs GRAS-ROUMANILLE, Félibresse »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, considérant l'intérêt culturel, historique et communal que présente la dénomination de la calade reliant la rue Notre-Dame-de-Bon-Secours au boulevard de Calvias, le conseil municipal adopte la dénomination calade Rose-Anaïs GRAS-

ROUMANILLE (Félibresse). Une plaque sera commandée à l'identique des autres plaques de dénomination des rues et des places de la commune de Malemort-du-Comtat.

POUR LE CONSEIL MUNICIPAL P.-A. B.



MARCHÉ DU TERROIR

Tous les jeudis du 16 juin au 15 septembre 2022 de 17 heures à 20 heures.

Parking de la salle des fêtes (place du 8 mai)



Mise à jour des listes électorales

Il est rappelé aux administrés malemortais qui changent d'adresse tout en demeurant sur le territoire de la commune, qu'ils se trouvent dans l'obligation d'adresser au Secrétariat de mairie une notification écrite de leur changement d'adresse, quittance (d'eau, d'électricité ou autre) à l'appui.

Ces renseignements serviront à modifier la liste électorale et une nouvelle carte d'électeur leur sera adressée. Les électeurs n'ayant pas satisfait à cette formalité indispensable encourrent le risque d'être radiés de la liste électorale de la commune et par conséquent de ne pas pouvoir voter. ◉



Travaux encore !

La parole à François Salignon



Dans l'équipe dirigée par Ghislain ROUX, actuellement en charge des affaires municipales et faisant preuve d'une remarquable longévité depuis l'an de grâce 1995, il se trouve un adjoint au Maire qui en est à son septième mandat d'élu municipal : le record. C'est François SALIGNON. Il a débuté avec Alphonse AUZER en 1983. À cette époque-là, il arborait une exubérante tignasse de jeune homme. À présent il a gagné en sagesse et en expérience ce qu'il a perdu en cheveux, et il en a drôlement besoin, de sagesse, à ce poste d'Adjoint aux travaux qui fait habituellement de son titulaire, bien à tort, le mal aimé de l'équipe municipale. Le moindre nid-de-poule dans un bout de macadam, aux yeux du grand public, c'est

de sa faute ! 15 jours de retard dans la fin de travaux de voirie : c'est encore de sa faute...

Et pourtant Dieu sait à quel point il est dévoué, compétent et consciencieux, François. En ce joli mois de juin qui voit exploser la floraison printanière et les festivités organisées par nos diverses associations, lui, il gère les travaux passés, présents... et à venir ; car il y en aura ! Malemort-Info a souhaité faire le point avec cet adjoint de l'ombre, indispensable bras droit de notre infatigable bâtisseur de Maire. LA RÉDACTION



Le passé... Réfection de canalisations, décembre 2021-mai 2022

Malemort-Info – Alors, François ! On a fini par en voir la fin, de cette galère de travaux du boulevard Félix-Gras ?



François Salignon – Oui ! Avec deux mois de retard qui ne nous sont pas imputables. D'une part la société concessionnaire s'était montrée un peu optimiste dans l'évaluation de la durée, ensuite il y a eu des mauvaises surprises tenant cette fois à la nature du sous-sol ou à l'extrême vétusté des canalisations, pour ne rien dire des branchements fantaisistes effectués par certains usagers.

Le présent... Inauguration de la station d'épuration, 19 mai 22

M-I – C'est cette moderne station d'épuration des eaux usées que nous venons d'inaugurer...

F. S. – Dans un sens, ça va avec la réfection des écoulements et le traitement des eaux usées...

M-I – Nous possédions déjà une station d'épuration. Pourquoi celle-ci ?

F. S. – L'installation précédente datait de 1973. Elle avait encore la capacité suffisante pour les besoins de la population actuelle et même un peu plus. Mais l'évolution rapide de la

population depuis 30 ans nous faisait un devoir d'anticiper les besoins dans ce domaine. Surtout, technologiquement, l'ancienne station était totalement dépassée – elle avait 50 ans ! Les exigences en matière d'écologie se sont faites plus présentes et les normes ont changé. La société « Rhône-Ventoux » a de ce fait programmé l'édification d'une nouvelle station. Une petite prouesse technique ! Elle a investi dans l'opération 1 778 600 euros Hors taxe.

M-I – De quoi se compose cette nouvelle station ?

F. S. – Très schématiquement...

Vue aérienne de la nouvelle station d'épuration (photo Syndicat Rhône-Ventoux)



D'abord un dégrilleur « grossier » (tamis) par lequel passent les effluents réceptionnés. On y retient les déchets les plus volumineux, branches, végétaux etc., puis un système de relevage composé de trois pompes d'un débit unitaire de 72,5 m³ à l'heure, associées à un dégrilleur plus fin pour petits déchets qui finissent compactés, ensachés puis stockés dans une benne avec les refus du dégrillage « grossier ». L'étape du dégrillage est complétée par une étape de désablage-deshuilage qui opère la séparation des sables et des graisses encore présents dans l'eau, à la suite de quoi les effluents vont passer par trois bassins – au lieu d'un seul dans la station précédente : Un « bassin d'orage » de 150 mètres cubes qui permet de stocker temporairement le surplus d'eau de pluie. Quand le débit en entrée de station diminue, l'eau stockée est réintégrée dans le circuit pour la suite du traitement. Ensuite un « bassin d'aération » de 530 mètres cubes, voué au traitement biologique de la matière organique contenue dans les effluents domestiques, par des bactéries qui s'en nourrissent, sans adjonction de produits chimiques.



Le bassin d'aération.

Enfin un « clarificateur » de 11 mètres de diamètre, dans lequel

l'eau traitée est séparée des boues produites dans le bassin d'aération précédent par l'action des bactéries. Les boues subsistantes sont déshydratées et stockées dans six « lits de filtres » plantés de roseaux, puis décomposées par d'autres bactéries... Une unité de production d'eau industrielle à partir des eaux usées



De g. à d. : André AIELLO Vice-Président du Syndicat Rhône, Ventoux, Jérôme BOULETIN, Président du Syndicat Rhône-Ventoux, Ghislain ROUX, Max RASPAIL, conseiller départemental, Didier FRANCOIS, sous-préfet de Carpentras.

préalablement traitées, répond aux besoins de la station, ce qui permet l'économie de plus de 3 000 m³ d'eau potable.

M-I – Bon ! Et avec ce matériel haut de gamme, on peut voir venir... Combien de temps au juste ?

F. S. – Une bonne trentaine d'années, en principe.

M-I – Ça va : on n'y sera plus... Et au fait, que deviennent les eaux usées après tous ces traitements ? On peut en boire ?

F. S. – Elles sont évacuées vers le vallon de la Malotière, et la nature s'occupe – très aisément - du reste du traitement (la station en a déjà assuré 95 % !) En boire ? Peut-être, si on met une goutte de pastis dedans... juste pour la troubler un peu ! (rires) Encore un mot, qui pourrait intéresser les lecteurs de notre journal municipal : le terrain d'assiette de l'ancienne station, qui était mis par la commune à disposition du Syndicat Rhône-Ventoux, après démantèlement des installations et dépollution du site, nous sera restitué. Il servira de dépôt de matériels au Service technique.

L'avenir... Travaux de l'été-automne 2022

M-I – François, il se raconte que le boulevard Félix-Gras va subir de nouveaux travaux, source de nouveaux tracés. C'est vrai ?

F. S. – Des travaux d'embellissement dans deux ans, c'est sûr : des trot-



Le Conseil municipal de Malemort mobilisé.

toirs adaptés, dont un de 1,40 m de large pour faciliter l'accessibilité aux commerces, la prise en compte de normes « handicapés » (c'est une obligation légale). En même temps, on referra le revêtement de la rue Jean-Pierre-Gras qui en a bien besoin. Mais il y a un autre problème : la chaussée du boulevard Félix-Gras est susceptible de « travailler », de se déformer sous le poids des véhicules, en particulier des poids lourds qui vont l'emprunter et en raison des travaux de terrassement de grande ampleur effectués. Les tranchées ont atteint, en effet, les quatre mètres de profondeur sur un bon mètre de large, ce qui est très important. En fait, aujourd'hui, on ne peut pas savoir. La société a procédé autant qu'il était possible à des opérations de tassement, de da-



Le chemin du Cabaret neuf.



Le chemin des Ferrailles à « sur le puy »

ma-
fuites importantes d'eau potable. Cela a démarré le 16 mai dernier et devrait durer trois mois...

mage, mais nul ne peut affirmer que ce sera suffisant. Au pire, il faudra envisager un nivellement de chaussée en même temps que les travaux d'embellissement.

M-I – Autre chose en vue ?

F. S. – D'autres travaux de réfection de canalisations, prochainement. Mais pas de la même importance que ceux du boulevard Félix-Gras. Sur le chemin du Cabaret neuf, entre le croisement avec l'avenue Saint-Jean et le moulin à huile. Toujours le même problème : installations vétustes et

fuites importantes d'eau potable. Cela a démarré le 16 mai dernier et devrait durer trois mois...

M-I – Mais encore ?

F. S. – Des réfections de chemins qui en ont bien besoin, à entre-

prendre avant la fin de l'année : celui qui part du quartier des Ferrailles et qui monte jusque sur le puy. Qu'il en ait bien besoin, ce n'est rien de le dire, le pauvre !

Il faudra « faire » aussi le chemin qui relie le quartier du Clouvet à la station d'épuration, et aussi celui du Serre (station d'épuration) à la route de Mazan... Et aussi le chemin des Garrigues... On va investir 80 000 euros dans ces réfections de chemins.

« Si nombreux que soient les travaux finis, ceux qui restent à faire sont encore plus nombreux. » (Proverbe bambara).

LA RÉDACTION



Chemin du Serre à la route de Mazan.



La page de la Communauté de communes « Ventoux-Sud »



LA NOUVELLE CRÈCHE

Afin d'offrir un service de qualité en termes d'accueil des jeunes enfants et de se mettre en conformité avec la réglementation sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, les élus de l'intercommunalité ont décidé de construire une nouvelle crèche sur la commune de Malemort-du-Comtat.

Parti architectural & aménagements extérieurs

Le projet retenu intègre des procédés visant à atteindre la sobriété énergétique (isolation performante, principes bioclimatiques). Les volumes ont été pensés pour permettre à la lumière naturelle de pénétrer chaque espace et le bâtiment a été conçu conformément à la réglementation thermique 2012. Côté jardin, les espèces végétales plantées sont des essences locales qui demandent peu d'entretien et peu d'arrosage. Enfin, dans le but de promouvoir l'emploi et de combattre l'exclusion sur le territoire, la Communauté de Communes Ventoux Sud a intégré une clause d'insertion sociale dans ses marchés de travaux.

Nouveaux espaces et capacité

d'accueil : Dans ce bâtiment de 600 m², des espaces de vie plus fonctionnels sont prévus pour les enfants, leur développement et leur bien-être, ainsi que pour le personnel et les parents. Construit sur un terrain cédé par la commune de Malemort du Comtat à l'intercommunalité, le site se veut facilement accessible aux piétons et privilégiera les modes de déplacements doux, un local poussettes sera à disposition des familles. Il permettra



d'accueillir jusqu'à 38 enfants, soit 10 % de plus que la crèche actuelle.

L'équipe et le projet pédagogique :

Le personnel pluridisciplinaire et qualifié participe au bon fonctionnement de la crèche. Il travaille en lien avec une psychologue pour la mise en œuvre du projet d'équipe. Celui-ci se base sur l'observation fine de chaque enfant, la connaissance de ses compétences innées quant à sa motricité, son activité... Chaque professionnelle porte un regard bienveillant sur chaque enfant, sans trop intervenir, pour lui permettre de développer sa propre confiance en lui, son estime de soi, sa perception et sa maîtrise du danger. La communication gestuelle, associée à la parole, lui permet d'exprimer plus facilement ses besoins, ses envies avant de pouvoir les dire avec des mots. L'accompagnement des familles dans leur parentalité est aussi recherché.

L'inscription : Une préinscription sur liste d'attente est indispensable. Les

places étant limitées et les critères prioritaires (résidence sur l'intercommunalité et date de préinscription) il est conseillé de faire cette démarche bien en amont.

À la rentrée prochaine, la nouvelle crèche pourra enfin ouvrir ses portes. Gageons qu'enfants, parents et professionnels auront grand plaisir à évoluer dans ce nouveau lieu à deux pas du village.

Plus d'informations :

farandolesdesbebes@orange

Accueil du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 heures. Fermetures annuelles : 5 semaines. Enfants de 10 semaines à 4 ans selon aménagements et places disponibles

BIEN TRIER EN VENTOUX SUD

Trop de déchets sont encore présents dans la poubelle d'ordures ménagères alors qu'ils peuvent être triés. Si vous avez des questions, la Communauté de Communes Ventoux Sud est à votre disposition au 04 90 61 78 85. Pour réserver un composteur de jardin en bois

à 20 €, envoyez un mail à : communication@ccvs84.fr. Le Cercle des poubelles disparues est missionné sur le territoire pour accompagner les habitants dans leur geste de tri et animer les zones de compostage partagé - 06 63 07 37 23.

UN SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ DANS LE VILLAGE

En partenariat avec la commune de Malemort-du-Comtat, la Communauté de Communes Ventoux Sud a choisi d'installer un site de compostage partagé au cœur du village, place des Pénitents. Ce site sera installé dès cet été. La Communauté de Communes Ventoux Sud met en place des sites de compostage partagé pour les habitants qui n'ont pas de terrain car le compostage c'est



facile mais, lorsqu'on vit en maison de village ou en appartement, on jette encore les restes de cuisine et les épluchures à la poubelle d'ordures ménagères ! Quand on sait que nos ordures ménagères

sont acheminées en camion à des dizaines de kilomètres pour être incinérées... on comprend vite l'intérêt du compostage ! Le site de compostage desservira 10 à 20 foyers qui n'ont pas de jardin pour valoriser les déchets de cuisine.

Chaque foyer disposera d'un petit seau pour apporter ses déchets. Le Cercle des Poubelles Disparues aura en charge le suivi et l'animation du site : une équipe au service des habitants du territoire pour répondre à leurs questions et faire de ce site un lieu utile et convivial !

Vous habitez en cœur de village et vous voulez faire un geste utile pour l'environnement ? N'hésitez pas à prendre contact avec le cercle des Poubelles Disparues au 06 63 07 37 23 cercledespoubelles@upventoux.org

👤 FLORENCE BOCCEDA

Tous les services de l'intercommunalité sur : <https://ccvs84.fr> ou 04 90 61 78 85.

🔗 Retrouvez toute l'info de l'intercommunalité sur <https://ccvs84.fr>



L'Office du tourisme intercommunal Ventoux-Sud communique...

Dans le cadre de son plan d'actions 2022 présenté aux élus membres de la commission Tourisme en janvier, l'Office de Tourisme Intercommunal Ventoux Sud étend cet été sa programmation de visites guidées à Malemort-du-Comtat. Ainsi Michèle Dumond, guide de pays de Visites Privées en Provence, animera des visites commentées du village le mardi à 17 heures à partir du 21 juin, tous les quinze jours en alternance avec Mormoiron. Durant près de 1 h 30, Michèle amènera les visiteurs à la découverte patrimoniale et historique du village.

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

04 90 64 01 21 / 06 60 21 00 77
et vente en ligne sur
www.visites-privées-en-provence.fr
www.ventouxprovence.fr

Des nouveautés 2022, il y en a d'autres puisqu'une carte découverte est parue au printemps avec 9 suggestions de circuits thématiques à parcourir en voiture ainsi qu'un magazine de 80 pages promouvant la destination avec des visuels qualitatifs, fruit d'un travail collaboratif avec l'OTI Ventoux Provence. Le dépliant sur les 11 villages de la CCVS est paru en langue anglaise, allemande et néerlandaise ainsi qu'une brochure bilingue dédiée à la lavande, l'or bleu du pays de Sault. Ces supports de communication ont été largement distribués durant l'hiver sur les salons de l'agricul-

ture à Paris, du randonneur à Lyon, des vacances à Bruxelles avec la marque intrarégionale Destination Mont Ventoux Provence regroupant les 4 OTI du territoire. En outre ces brochures sont également disponibles au proxi market du village et à la bibliothèque Léon Gassin, points relais d'information de l'OTI VS sur la commune.

En terme de promotion et fort du succès à Sault du jeu de piste

Intrigue dans la ville, l'OTI VS propose depuis le début de l'été une version multi-villages à Villes-sur-Auzon, Blauvac et Méthamis. Enfin l'OTI VS, qui continue ses directs sur France bleu Vaucluse 2 fois par mois pour valoriser l'offre du territoire et ses manifestations, intervient chaque semaine depuis le mois d'avril sur les ondes de la radio RTV FM dans les rubriques Agenda et « Un jour, un village ». Ainsi Malemort est passé sur les ondes entre le 25 et le 30 avril et le sera à nouveau durant la saison estivale.

Du côté du numérique, le site internet commun www.ventouxprovence.fr des OTI

Ventoux Sud et Ventoux Provence, riche en informations, propose depuis 2018 la vente en ligne des activités de ses partenaires (et une billetterie dans les bureaux). Cet été un large éventail d'activités et de visites est proposé allant de la rando accompagnée aux activités oeno, la découverte de fabriques artisanales et des villages, montrant ainsi l'exceptionnelle diversité de notre territoire aux internautes. ○



Pour toutes informations complémentaires, rejoindre l'OTI Ventoux Sud en tant que professionnel du Tourisme, contactez Elsa Aptel
06 76 07 39 27, elsa@ventoux-sud.com

Conseil municipal des jeunes

Les coulisses de la chasse aux œufs de Pâques!

La chasse aux œufs de Pâques organisée par le Conseil municipal des jeunes et l'Amicale des Écoles s'est déroulée le samedi 16 avril à la Bonnefont.

Les préparatifs ont été nombreux et ont occupé une partie de nos vacances. Il a fallu acheter les œufs en chocolat et les bonbons (nous avons eu quelques difficultés à choisir!), préparer les sachets de chocolats, faire les décorations pour les stands.

Puis à 8 heures le matin de l'événement, nous sommes allés installer les décorations et les stands, il y avait beaucoup de choses à transporter!

Les premiers groupes sont arrivés vers 10 heures, il faisait un temps magnifique. Une centaine d'inscrits, pour quatre départs échelonnés (10 heures, 10 h 30, 11 heures, 11 h 30).

Chaque groupe avait une feuille de route et devait effectuer un trajet fléché. À chacune des bories se

trouvait un stand avec des jeux différents tenus par un membre du conseil municipal des Jeunes.

À la fin de la promenade, chaque enfant recevait un sachet de chocolats et bonbons!

Il y avait aussi la possibilité de pique-niquer sur place, certains ne s'en sont pas privés.

Devant le succès obtenu, nous le rééditerons l'année prochaine! 🟦

POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :
JEANNE VEVE



Une couturière à Malemort...

Elle est de Caromb. Elle a fait construire une maison, il y a deux ans et demie avec son époux dans le lotissement des Rostands à Malemort. Le bruit s'est vite répandu au village qu'elle avait des doigts de fée... « Elle », c'est Léa CAQUARD, devenue depuis, par la vertu du bouche-à-oreille, notre incontournable couturière.

Léa n'est certes plus une petite-main ! La couture est héréditaire dans sa famille mais, perfectionniste, elle a pris la peine de l'étudier sérieusement pendant quatre années de formation professionnelle – deux années de BEP « Métiers de la mode et industries connexes » à Avignon puis deux années à Perpignan pour un brevet de technicienne de Haute couture « vêtements mesures et créations ». Là, c'est le niveau Bac.

En 2011 Léa CAQUARD est conseillère de vente chez Cache-cache (enseigne nationale) puis chez SEPIA à Carpentras. Après quelques années pas vraiment sabbatiques puisque passées à mettre au monde et éduquer les deux enfants du couple, elle constate qu'elle n'a pas perdu la main et décide en 2019 de se mettre à son compte à Caromb où réside la famille (broderie, créations, retouches). Malemortaise depuis 2020, et survenant à point nommé après la cessation d'activité de Magali, Léa dispose d'une riche palette d'aptitudes : création de rideaux sur mesure, de cadeaux de naissance conçus et



fabriqués par elle (bavoires, sacs à langer, lingettes démaquillantes réutilisables) et depuis un an : flocage.

Infortunés célibataires malemorts

que terrorise la perspective de recoudre un bouton ou de faufiler un ourlet de jambes de pantalon, nous voilà sauvés ! Léa CAQUARD fera cela pour nous... « On n'jette pas un vieux jean usé », dit la chanson ; pas de panique : Léa raccommodera volontiers les trous, déchirures et autres menus accidents endommageant la vêtue à laquelle nous sommes attachés. Notre apparence vestimentaire s'en trouvera améliorée d'autant... ◻

MESTRE BARTHOUMIOÛ

Pompette évolue !

Vous avez aimé Pompette, vous allez aimer Pompette.

Après six belles années à la tête du Restaurant Pompette, Benjamin cède sa place à la jeune et talentueuse Anaïs CHAMI. Du haut de ses 28 ans, Anaïs, enfant du village, est une autodidacte passionnée par la cuisine et les voyages.

À 22 ans elle s'envole pour l'Australie, un *working holiday visa* en poche et devient rapidement seconde de grands chefs étrangers. Son futur est tracé. Quelques années après, c'est un tour du monde qui scellera son avenir. En prenant des cours de cuisine dans tous les pays qu'elle traverse, elle n'en garde que le meilleur pour magnifier les plats qu'elle nous offre aujourd'hui.

Jeune, salariée mais ambitieuse,

Anaïs se met en tête de devenir propriétaire de son propre restaurant et une belle opportunité se présente avec Pompette, où elle officie en cuisine depuis quelque temps déjà. L'idée fait son chemin, et grâce à la plateforme initiative Ventoux et la banque qui croient en son projet, la voilà partie pour la plus grande aventure de sa vie. L'aboutissement d'un rêve. C'est décidé elle sera la nouvelle propriétaire de notre pépite Malemortaise ! Et un nouveau chapitre de sa vie déjà bien remplie s'ouvre.

De Pompette, Anaïs veut en garder l'esprit. Elle gardera le décor qu'elle affectionne et les produits seront toujours locaux.



Aucune inquiétude à vous faire, vous y retrouverez ce qui a fait la renommée de Pompette, une belle variété de Burger et des plats traditionnels sublimés par ses inspirations thaïes par exemple ou par la cuisson basse température

qu'Anaïs maîtrise à merveille. Les rendez-vous conviviaux du 17 seront perpétués. Bref ne garder que le meilleur et améliorer ce qui peut l'être est le credo de la pétillante et sympathique Anaïs. Vous n'êtes pas obligé de me croire sur parole, mais vous pouvez le vérifier en réservant dès à présent votre table au 04 90 63 14 25 pour goûter les meilleurs burgers de la région ou des petits plats comme à la maison.

◻ CAROLE FERACCI

État-civil 2021



NAISSANCES

ANGELRAS Lia	18/04/2021
BONNICI Elina	13/10/2021
BOYNE Kenny	29/07/2021
BROWAEYS REYNA Ilyana	07/09/2021
CHASTEL Enola	14/09/2021
CHMALI Ali	17/03/2021
CORREARD Louise	20/10/2021
ER RASS Alia	12/08/2021
FATIHI Rita	21/01/2021
FRANCES Louise	07/07/2021
GREGOIRE TUTTLE Kira	19/11/2021
GUÉRIF Simon	05/08/2021
GUÉRIN RIVET Lysie	25/09/2021
INTEGLIA Baptiste	19/08/2021
LAHRIRESS Kassim	15/12/2021
LÉGER ESCALES Kélya	24/11/2021
MARTINS Eliott	26/12/2021
MASSET PEIXOTO Gabriel	08/12/2021
METHAMEM Layana	25/09/2021
MORENO GARCIA Esteban	18/06/2021
NEYRON Livia	03/06/2021
PÉCHÉ MARTINEZ Nathan	05/08/2021
PROTIN Tylia Lina	18/04/2021
RAYBAUD Solal	10/11/2021
SAVANIER FERNANDEZ Timaël	04/06/2021
STROLLO Ayden	08/10/2021
THEOBALD Molly	14/08/2021
TUQUERES CHILUISA Alex	28/10/2021
VICINI Ritchy	27/03/2021



MARIAGES

BARTHELEMY Anaïs et GÉRARD Guillaume	09/08/2021
BELCHI Charlène et SANCHEZ Ludovic	14/08/2021
BOBIN Christophe et GOLINSKI Mélanie	25/09/2021
BRECHET Valentin et CECCHI Margot	03/07/2021
CHMALI Hajar et HADDAR Adil	17/07/2021
GÉRARD François et SITBON Lise	28/08/2021
LAHRIRESS Nadia et SAO Samrean	03/04/2021
MESTRE Sophie et MTIRECH Rachid	28/08/2021



DÉCÈS

BIZZOCOLI Joséphine (veuve BRUGNETTI)	21/11/2021
CATALDO Jacques	15/04/2021
CHAMI Mohammed	08/03/2021
CHRISTY Christine (veuve DESTRE)	03/06/2021
COLMUTO Yves	02/03/2021
DONGIER André	21/02/2021
ISSANCHOU Michel	07/01/2021
LAMBERTIN Gérard	03/04/2021
LATHAR Danièle (épouse BUCELLE)	30/10/2021
LEVENT Paulette (épouse LEROY)	18/11/2020
MARAICHER Serge	20/12/2021
MOINIER Paulette (épouse BRÉCHET)	17/06/2021
REYNAUD Christiane	16/06/2021
SALIGNON Alain	19/08/2021
VEYRIER Jean	06/02/2021



Un nouveau panneau d'information touristique

Face à la mairie, près du kiosque avenue du Docteur Tondut, les passants attentifs auront noté l'implantation d'un nouveau point d'information touristique constitué en fait de deux panneaux distincts. Outre son esthétique indéniable, il présente un grand intérêt pour

tous, Malemortais ou touristes de passage.

Côté face, le circuit patrimoine du village. Y sont représentés les principaux points d'intérêt de la commune complé-

tés par des textes explicatifs concis. Un QRcode permet une connexion à izi.TRAVEL pour une visite commentée du village via son portable. Au verso, une carte présente les trois sentiers de pierre sèche balisés autour du village. Là aussi s'offre la possibilité de télécharger les itinéraires sur son téléphone. Financés par la mairie pour le premier et la Fondation du Crédit Agricole pour le second, ces panneaux sont le fruit de la collaboration de trois amoureux du village : Nicole Ughetto, Alain Olivier, et Jean-Jacques Allias. Merci à eux !

N'hésitez pas à vous en approcher, à en faire le tour et, surtout, à vous laisser guider ! ◻

Non au harcèlement à l'école !

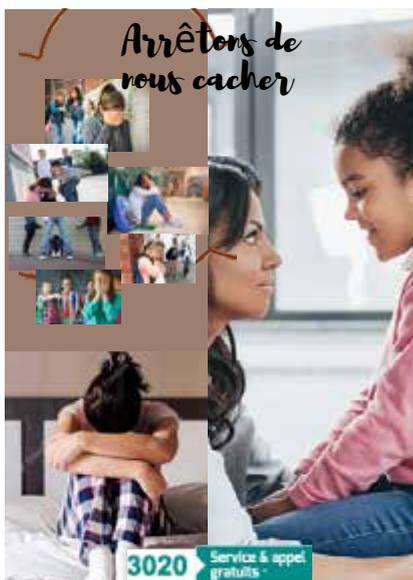
Depuis le début de cette année scolaire 2021/2022, notre école adhère au projet PHAre (Projet contre le HARcèlement scolaire).

Le concours « Non au harcèlement » 9^e édition, organisé par le Ministère de l'EN a pour objectif de donner la parole aux élèves, pour qu'ils s'ex-

priment collectivement sur le harcèlement, à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo.

La classe des CM2 a magnifiquement participé à ce concours avec une implication formidable de son enseignante remplaçante et des 24 élèves qui ont élaboré à l'aide de l'outil informatique, 5 affiches dif-

férentes que l'ensemble des élèves de l'école a dû départager au moyen d'un vote. L'affiche sélectionnée a été soumise à un jury académique. Malheureusement, l'affiche retenue n'a pas été sélectionnée mais tous les élèves et l'équipe enseignante sont fiers de vous présenter leurs réalisations. ● NANCY DUFOUR



Le carnaval !
La participation de l'école.

« Vivre connectés » une nouvelle plateforme gratuite à la bibliothèque



Vivreconnectes.Vaucluse.fr c'est quoi ?

Le département a mis à disposition des abonnés de la bibliothèque municipale de Malemort, une plateforme numérique gratuite (vous devez être un abonné de la bibliothèque municipale) et en libre accès 7 jours sur 7, depuis votre ordinateur, téléphone ou tablette.

Comment s'inscrire ?

Il suffit de se rendre sur le site internet « vivreconnectes.vaucluse.fr » de cliquer sur « mon compte », il

vous sera proposé de créer votre compte. Celui-ci sera ensuite validé par l'une de nos deux documentalistes bibliothécaires ou directement par le département.

Vous pouvez aussi vous rendre directement à la bibliothèque pour créer votre compte sur place.

Quelle offre ?

Sept grands espaces sont proposés :
Cinéma : des films fictions grand public, courts métrages ou documentaires

Presse : une offre de plus de 1 400

documents de presse régionale, national et international. Du journal l'Équipe, en passant par Le Monde, sans oublier Voici, Paris March, les Inrock ou Télérama il y en a (vraiment) pour TOUS les goûts adultes ET enfants.

Musique : des concerts vidéo et audio, des documentaires, des conférences, etc..

Livres : des livres tombés dans le domaine public ou livres audio : à télécharger

Arts & loisirs, sports : des ressources dans les domaines des arts, des loisirs créatifs, du bien-être et santé, de la cuisine et nutrition, du sport
Apprentissages, formation continue : des ressources dans les domaines de la vie professionnelle, de la remise de niveau dans 12 disciplines, des méthodes de langues, du français-langue étrangère, du Code de la route, des ressources de bureautique, multimédia, conférences, etc...

Jeunesse : des ressources dans les domaines du soutien scolaire, des livres, des films, des jeux ludoéducatifs, des livres pour enfants DYS, etc.

Ce très large choix de ressources est une belle initiative du département pour rendre toujours plus accessible la culture à tous et pour les goûts. Alors n'hésitez pas à en profiter ! ◻

AMÉLIE BLANCHET



FÊTE VOTIVE 2022



VENDREDI 5 AOÛT

- 19 heures : Apéritif offert par la municipalité
- 21 h 45 : Rassemblement puis retraite aux flambeaux
- 22 heures : Feu d'artifice de l'Activ' Malemortaise
- 22 h 30 : Soirée avec le groupe NAMAS PAMOUS

SAMEDI 6 AOÛT

- 20 heures : Repas
- 21 h 30 : Spectacle avec l'humoriste Bruno Boniface suivi d'une soirée dansante avec sono



DIMANCHE 7 AOÛT

- 10 h 30 : Jeux pour les enfants organisés par l'Amicale des écoles (parc situé à côté de la mairie)
- 22 heures : Le grand orchestre Laurent Comtat avec en vedette le « Collectif Métissé » bal en fin de soirée.



LUNDI 8 AOÛT : Soirée avec Loto nocturne par l'Activ' Malemortaise

MERCREDI 10 AOÛT

- 21 h 45 : cinéma en plein air CINÉVAL offert par la municipalité.

Festival bouliste du 5 au 10 août organisé par l'amicale des boules de Malemort

Le programme des festivités n'est pas encore finalisé et sera complété ultérieurement



Fête votive de Malemort

Festival bouliste 2022

DU 5 AOÛT AU 10 AOÛT : PÉTANQUE

Vendredi 5 août	mêlée	tirage 16 heures	100 € + les mises
Samedi 6 août	mêlée	tirage 16 heures	100 € + les mises
Dimanche 7 août	matin : tête à tête	tirage 9 heures	50 € + les mises
	après-midi : mêlée	tirage 16 heures	100 € + les mises



Lundi 8 août,
Concours « souvenir Félix Colmuto » mixte tirage 16 heures 100 € + les mises

Mardi 9 août mêlée tirage 16 heures 100 € + les mises

JEU PROVENÇAL

Mercredi 10 août équipe de 3 joueurs tirage 9 h 30 100 € + les mises

Venez nombreux !



Malemort du Comtat
Dimanche 26 juin 2022 dans le village

29^e Fête du Terroir et de la Cerise

“Cerise des Coteaux du Ventoux”

A partir de 9h **PRODUITS du TERROIR**

Artisanat - Animations de rue
 Vide-grenier - Peña
 Restauration sur place
 Concours du cracher de noyau

IGP Cerise Coteaux Ventoux

VIDE-GRENIERS BROCANTE
MALEMORT DU COMTAT
DIMANCHE 26 JUIN 2022

Renseignements / Inscriptions :
 Tel : 06 81 45 03 12 / 06 81 55 27 55
 Email : contact.calvias@gmail.com

Rendez-vous du Parc : les jolies promesses de l'été.

Pour la troisième année consécutive, les « Rendez-vous du Parc » se dérouleront du mois de mai au mois d'octobre. Plus d'une centaine d'animations, toutes gratuites, est proposée sur l'ensemble du territoire que couvre le Parc Naturel Régional du Mont Ventoux. Leur but : sensibiliser le public aux richesses patrimoniales du territoire – qu'elles soient paysagères, architecturales ou historiques – et à leur protection. Retrouvez l'ensemble de ces manifestations dans le programme édité par le PNR, disponible à la mairie et dans les points d'information touristique : chez Proxi Super et à la bibliothèque Léon-Gassin. Cinq rendez-vous sont ainsi proposés sur notre commune.

SAMEDI 11 JUIN, de 18 heures à 20 heures: BALADE CONTÉE – SI MALEMORT M'ÉTAIT CONTÉ...

(Proposé par l'AME) NANA et LUCAS BOREGARD

De l'anecdote à la galéjade, en passant par quelques faits historiques, Nana et Lucas vous accueilleront dans les rues pittoresques du village des Rouges du Midi.

Après le succès rencontré l'an passé, retrouvez-les pour des instants privilégiés !

Tout public. Réservation :
06 32 95 34 52

nanaetlucsboregard@gmail.com
Rendez-vous sur le parking au-dessus du cimetière, chemin de Loubigue.



SAMEDI 9 JUILLET, 9h30 – 12h00: RANDO-CROQUIS.

(Proposé par l'AME) ANTOINE BAER
Partez en rando-croquis pour découvrir le patrimoine paysager et bâti du village. Antoine BAER, artiste peintre, vous propose de l'appréhender par le vecteur du dessin en expérimentant différentes techniques. Objectif : traduire graphiquement ce qui s'offre au regard...

Munis d'un carnet et d'un crayon, cette sortie est accessible à tous, dessinateurs débutants ou croqueurs confirmés.

Tout public. Réservation :
06 79 63 13 76

contact@antoinebaer.com



Rendez-vous à la Bonnefont ; parking du cimetière conseillé.

**VENDREDI 22 JUILLET,
19h00 – 21h00 :
LAISSEZ-VOUS BALLADER UN
SOIR D'ÉTÉ...**

2^e édition des ballades en baladant. Une autre façon de découvrir les magnifiques paysages de 4 communes du Parc du Mont-Ventoux.

(Proposé par la municipalité de Malemort et le PNR du Mont Ventoux)

COMPAGNIE ARTIMON, avec CHARLOTTE ASSÉMAT, MAXIME GUINAND, ELSA QUENEUTTE.

« Laissez-vous balader » est une invitation à l'ouverture des sens pour partager un temps à part, pour mêler la poésie humaine à la poésie du paysage, pour se laisser aller à la rêverie, en lien avec les éléments. Trois comédiens vous accompagneront dans une marche en pleine nature ponctuée de moments de poésie, conte et musique.

Possibilité de commander une assiette repas pour ceux qui le souhaitent.

À partir de 7 ans.

Réservation : 06 21 40 80 44.

**DIMANCHE 2 OCTOBRE,
14h30 – 16h30 : LAISSEZ-VOUS
BALLADER À L'AUTOMNE...**

(Proposé par la municipalité de Malemort et le Parc du Mont-Ventoux) CHARLOTTE ASSEMAT, JESSICA TINKLER

Venez écouter le mythe grec de Déméter et Perséphone raconté en plusieurs étapes et en musique sur les sentiers de Malemort. Vous découvrirez ainsi l'origine des saisons tout en parcourant les lieux magnifiques qui ont servi de décor à cette histoire. Une façon originale et vivante d'aborder la mythologie grecque !

À partir de 7 ans. Réservation : 06 21 40 80 44

**SAMEDI 8 OCTOBRE, 14h00 –
16h30 : NOS VILLAGES AIMENT
LEUR PATRIMOINE.**

(Proposé par l'AME) LE SENTIER DE LA GARRIGUETTE - BÉATRICE VEYRIER, JEAN-JACQUES ALLIAS. L'association « Les Amis de Malemort et de l'Escandihado » œuvre depuis 2017 à la protection du riche patrimoine de pierre sèche de la commune. Les bénévoles, formés par OPUS (anciennement APARE) restaurent les cabanes et les murs. En 2022, un nouveau pro-



jet les anime : inventorier, préserver les sources, les galeries drainantes, les captages..., avec le soutien des associations Volubilis et Pierre sèche en Vaucluse.

Alors allons cheminer sur le sentier de la Garriguette en compagnie de Béatrice et Jean-Jacques pour découvrir ce petit patrimoine rural qui jalonne nos campagnes.

Tout public. Réservation : 06 70 113 37 82. ◻



VISITES GUIDÉES DE L'ÉTÉ



En marge de ces Rendez-vous du Parc, une visite de Malemort sera animée par Michèle DUMON, guide de Pays, un **mardi sur 2, du 21 juin au 14 septembre 2022.**

Rendez-vous dès le mardi 21 juin à 17 h 00, sur le parking de la Salle-des-Fêtes.

- **Tarifs** : Adultes : 10 € ; jeunes : 6 €
gratuit pour les moins de 10 ans.
- **Réservation** : 06 60 21 00 77 / 04 90 64 01 21

• **Vente en ligne** : www.visites-privées-en-provence.fr/
www.ventouxprovence.fr

Initié par l'OTI VENTOUX-SUD

À la bibliothèque Léon-Gassin : le cycle dédié aux artistes malemortais se poursuit...

Durant plusieurs semaines, les Malemortais ont pu découvrir les œuvres de Karine Brusetti puis d'Antoine Baer à la bibliothèque Léon-Gassin. En dépit des restrictions sanitaires peu favorables, artistes et visiteurs ont apprécié ces expositions, vécues comme un moment de partage. De belles rencontres, passées et à venir...

Depuis le 1^{er} juin, Thomas Chivallier investit les locaux de la bibliothèque pour une exposition qui se déroulera jusqu'au 31 juillet.

Diplômé de l'Institut Supérieur des Arts de Toulouse en 2012, l'artiste vit et travaille à Malemort, connecté à son sujet : la nature.

Sa démarche artistique s'inscrit autour des préoccupations climatiques actuelles.

L'artiste interpelle le spectateur sur ces questions en créant des paysages inhabités voire désertiques.

Parfois surréalistes, parfois oniriques, ces images tentent d'immerger le spectateur dans un temps qui n'est plus mesurable. Nous sommes alors brutalement confrontés à notre propre condition.

« *Mes paysages explorent une nature mélancolique qui nous observe. Une nature qui suggère une activité humaine attendant d'être redéfinie, une nature anthropocène.* »



Au mois de septembre, nous découvrirons les dernières œuvres de Danièle Meyer. Certains la connaissent déjà : habituée des galeries, elle a eu l'occasion de nous dévoiler diverses facettes de son talent.



« J'ai découvert le plaisir de peindre en 2002, lors de mes premiers cours de peinture à l'Université du temps libre en Avignon où j'ai appris les bases picturales.

Après cela, je me suis passionnée pour la peinture à l'huile, réa-

lisant des copies de grands peintres pour apprendre les différentes techniques et subtilités de cet art.

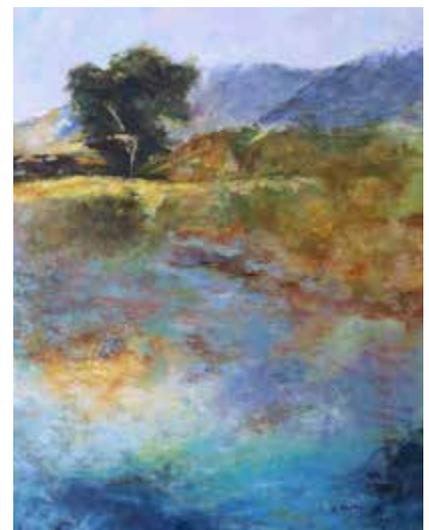
Aujourd'hui, je peins aussi bien du figuratif que de l'abstrait sur des toiles de lin, selon les thèmes au pinceau pour exprimer la douceur ou au couteau pour donner

de la force et de la matière.

J'utilise exclusivement de la peinture à l'huile extra-fine.

Depuis de nombreuses années, j'expose individuellement ou dans des salons avec d'autres artistes. »

« *La peinture, c'est ma force, mon évocation, mon monde à moi.* » ◉



C. FREYCHET

Le printemps des associations



Les Malemortais ont pu renouer cette année avec la Fête du 1^{er} mai, sympathique tradition instituée par Léon Gassin il y a quelques décennies pour réunir les associations du village.

Une exposition de photos organisée par le Comité des fêtes et cérémonies en partenariat avec Étincelle, ouverte à tous les photographes amateurs de Malemort et Méthamis, a été l'occasion de découvrir de belles images.

Sur leur stand aux couleurs chatoyantes, les passionnées de couture du Club de l'Amitié présentaient et offraient à la vente leurs ouvrages d'aiguilles réalisés avec une grande maîtrise technique, en particulier une belle collection de patchworks. Elles ont su aussi nous régaler avec leurs bons gâteaux !

Tout aussi coloré, le stand de Muungano exposait ses objets d'artisanat africain et de jolis animaux et autres objets tricotés par Monique. Quatre boxeurs de l'AMSL ont fait une démonstration de leur sport. Christain Tho en a expliqué avec beaucoup d'humour la technique et les règles, il nous a permis de comprendre un peu mieux et de voir autre chose que des gens qui se tapent dessus avec de gros gants.

L'Amicale des écoles laïques proposait des plants de fleurs et d'autres objets ; les ballons en forme d'arc et flèches ont rencontré un grand succès chez les petits garçons, on en croisait partout sur la place. Stand de maquillage et installation de jeux gonflables ont fait le bonheur des filles et garçons.

D'autres associations, AME, Club de l'Amitié, ont présenté leurs actions. L'apéritif offert par la municipalité a été fort joyeux, un grand moment de convivialité villageoise retrouvée.



La Cuisine de Jing, le food-truck Little kitchen et lan le brasseur ont assuré la partie restauration pour le plaisir des convives.

Et tout a fini en musique, au son des galoubets et tambourins ! L'Espeùtiero a offert un concert du groupe arlésien Le Condor, bien connu pour ses arrangements originaux des musiques classiques provençales en partie d'origine celte. ◉ BÉATRICE VEYRIER



Concert de printemps de l'association Musica-Ventoux



Avec l'aide et la participation des associations Tennis Club et Calvias ainsi que d'Éric Altier, l'association malemortaise Musica-Ventoux a organisé un concert de Printemps.

C'est le 30 avril que la musique de l'ensemble professionnel « Evolutis » invité par Musica-Ventoux a résonné dans l'église de Malemort-du-Comtat.

Cette fois, l'église était presque remplie. Les participants ont été émerveillés du programme musical préparé spécialement pour cet événement, « Evolutis » : Ensemble professionnel composé de Caroline et Grégoire au violon, Catherine au violoncelle, Renaud à la Harpe qui accompagnaient Géraldine soprano.

Beaucoup d'émotion lorsque la voix de Géraldine a résonné sur des airs irlandais. ◉

« Étincelles » se porte bien...

L'assemblée générale de mars le confirme. Nos finances sont saines, nos réalisations ont pu convaincre et nos projets ne manquent pas. C'est une bonne nouvelle ! Il en faut quelques-unes dans ce monde difficile où la violence sévit à nos portes.

Cinéma, encore et toujours

Grande régularité dans les séances depuis le mois de janvier. Les séances pour jeune public ont beaucoup de succès. Des films comme *Vaillante* ont véritablement enthousiasmé les jeunes cinéphiles ! *Maman pleut des cordes*, *Princesse Dragon* ; le documentaire *Le chêne*, dans sa singularité les a quelque peu déstabilisés... mais ils deviennent bons spectateurs et critiques pertinents... Le film était trop long et les séquences répétitives. Voilà bien une future génération au regard aiguisé !

Le cinéma nous a fait voyager : la Lituanie avec *Compartiment 6*, le Mali avec *Twist à Bamako* ; il nous a fait entrer dans l'Histoire avec *Adieu M. Haffmann*, et aussi avec *Madres paralelas*. On a aimé le cinéma iranien avec *Un héros*...

Grâce à Cinéval nous pouvons chaque quinzaine nous laisser prendre par la magie du cinéma... magie que l'on va offrir avec notre prochain Cinestival. Trois jours de films, d'histoires, d'images... les vendredi 18 samedi 19 et dimanche 20 novembre, à la Salle des fêtes de Malemort. On vous attend très nombreux après deux longues années d'interruption !

Mais avant cela, il y aura les séances d'été, en plein air. Cette année, nous aurons la chance de profiter de la programmation des membres du Conseil municipal des jeunes. C'est une belle initiative, et un engagement fort dans la vie de Malemort, que l'on salue. (mercredi 20 juillet, mercredi 10 août – dans le cadre de la Fête Votive et mercredi 24 août)

Photos



Au 1^{er} mai : c'est une première à Malemort, et une première réussie. Une expo, organisée conjointement par Étincelles et la commission Fêtes et Cérémonies. On affiche les photos (pas plus de 3) de tous ceux qui veulent montrer leur amour de la photo. Pas de thème, pas de concours... Juste le plaisir d'avoir pris une photo et de la montrer... Juste le plaisir pour nous tous de les regarder. Trente clichés de qualité sont offerts à nos regards. On renouvellera cette expérience !

Théâtre.

Charlotte Assémat de la Compagnie Artimon, de Méthamis, a mené à bien et à terme son travail de découverte avec les élèves de la classe de CM2. Pendant 6 séances, ils ont pris conscience de leur voix, de leur corps, des autres. Ils se sont familiarisés avec l'espace, avec un texte... C'est une expérience qui les entraînera sans aucun doute à devenir de fidèles spectateurs des moments de théâtre propo-



sés... La nouvelle génération des élèves de CM2 profitera de l'atelier de Charlotte, cette année encore. Nous remercions l'équipe éducative de sa collaboration.

Parce que du théâtre, à Malemort, nous avons la chance de pouvoir en proposer, grâce à notre partenariat avec La Garance.

En février, pas moins de 80 personnes sont venues assister, participer à la représentation de *L'Endormi*. Grande élégance de ce récit-rap. En scène, un musicien et un chanteur-acteur ; dans la salle, des enfants, des ados, des adultes, des vénérables... Et une standing-ovation pour clore ce moment intense.



La saison reprendra en septembre. On espère pouvoir offrir une soirée



avec spectacle puis dîner en musique... sur le mode de la soirée de septembre 2021 – qui fut un vrai succès.

danser et dîner avec Little Kitchen et la Cuisine de Jing, sans oublier la bière de notre brasseur et les

Événement

Le prochain, co-organisé avec l'Amicale Laïque, se déroulera le 21 juin dans l'ex-terrain de camping municipal : une soirée-concert avec le groupe de Yong-Yie-Ly puis le groupe Dirty Old Tune, on pourra chanter,

crêpes de l'Amicale ! Une fête de la musique pour retrouver les joies des moments partagés.

Étincelles garde le cap : faire découvrir des manifestations d'arts vivants, diffuser et faire aimer le cinéma... favoriser les échanges, les rencontres intergénérationnelles ! Si vous voulez participer à ces belles expériences... n'hésitez surtout pas... Le monde associatif a toujours besoin de membres actifs. Et c'est ce monde associatif qui maintient ces liens essentiels à la communauté. Et c'est la diffusion de la Culture – on ne le répétera jamais assez – qui maintient la qualité de la citoyenneté. ◻

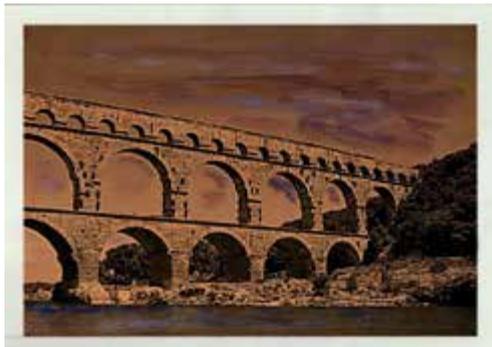
L'ÉQUIPE D'ÉTINCELLES

Une première à Malemort !

Pour le 1^{er} mai, la Commission Fêtes et Cérémonies et l'association Étincelles ont proposé une expo photo... pas de thème, pas de concours. Tous ceux qui voulaient présenter une photo le pouvaient...

Trente clichés ont été exposés. Le public semble avoir apprécié. L'expérience sera donc renouvelée. Voici une sélection de ces photos. ◻





L'Amicale laïque sur tous les fronts

Une nouvelle année scolaire se termine avec pleins de souvenirs des différentes manifestations passées.



L'amicale était présente sur le marché de Noël avec une vente d'objets (gourdes, totes bags, trousse à crayons de couleurs, boîtes à pansements, ...) mais surtout la venue du Père Noël le matin pour une séance photo gratuite pour le plus grand

bonheur des petits et des grands. Les classes de primaires ont profité d'une séance cinéma et les maternelles ainsi que la classe de CP ont eu la visite du Papa Noël qui leur a offert un petit cadeau ainsi qu'une sculpture sur ballon, le tout offert par l'Amicale dans le cadre des fêtes de fin d'année.

En février nous avons eu la traditionnelle vente de crêpes devant les écoles, au sucre ou au chocolat : les petits et grands gourmands se sont régalés.

Le samedi 26 mars était placé sous le signe de l'amusement avec le carnaval tant attendu sur le thème « Les dessins animés ». Ce fut une très belle journée avec un beau soleil. Merci de

votre participation, merci à tous les enfants déguisés et aux parents.

Le samedi 16 avril était organisée une chasse aux œufs en collaboration avec le conseil municipal des jeunes, qui s'est investi à fond pour offrir une belle matinée aux enfants présents. Que des bons retours de la part des parents et des enfants ! Cette forme de partenariat doit se poursuivre.

L'amicale était aussi présente à la journée des associations le 1er mai avec une vente de muguet, de fleurs et d'objets que nos fidèles clients attendaient impatiemment.

Merci à tous et toutes sans qui l'association ne serait pas. **POUR L'AMICALE, LA PRÉSIDENTE ANAÏS JUSSIAN.**





Nos projets

Le samedi 18 juin sera organisé un vide poussette dans le pré (sous la mairie) de 8 h 30 à 15 h 30.

Nous préparons actuellement la fête de fin d'année scolaire pour les enfants qui aura lieu fin juin.

Nous serons aussi présents pour la fête votive du village : une matinée de jeux sera offerte aux enfants le dimanche matin de 10 heures à 12 heures.



Association Muungano

Je commencerai par quelques mots adressés à la famille de Mme SYLLA, qui nous a quittés récemment. Jeannette était une personne formidable, généreuse, loyale et toujours à l'écoute. Elle aura toujours une place importante dans notre cœur.

2022 aura tout de même des aspects positifs. Tina part le 1^{er} juin pour un mois au Burundi. Elle sera sur place pour la mise en route de notre atelier de traitement du riz et pour le démarrage de la chaîne de télé de Chanelle.

Nous remercions chaleureu-

sement nos généreux donateurs, notamment l'AMSL qui nous a fait un don de 1 000 €. Grâce à eux et à l'argent récolté lors de nos différentes manifestations (marché de Noël, 1^{er} mai), nous avons pu mener à bien ces deux projets. Mais bien entendu, l'association ne s'arrête pas là et nous poursuivons notre action. Nous accueillerons avec joie toutes les personnes désireuses de s'investir dans notre association.

Si certains d'entre vous ont envie de découvrir le Burundi, ou sont curieux de voir nos réalisations sur place, nous pouvons envisager d'organiser

un voyage dans les années à venir. L'organisation de la soirée prévue en mars a été reportée à cause des conditions sanitaires et de l'investissement (personnel et financier) trop important que cela représente, mais nous espérons que cela sera possible prochainement.

L'Association Muungano sera présente du 12 au 18 juillet 2022 à la Salle des Fêtes de Malemort-du-Comtat pour son exposition annuelle d'artisanat et d'art.

Venez nombreux découvrir ce que Tina aura ramené de son voyage !

● MONIQUE SALIGNON

Le club de l'amitié fête le printemps des associations...

Cette association, véritable institution pluridisciplinaire, va bientôt fêter ses 44 ans d'existence.

Toujours autant dynamique, le Club de l'Amitié propose toute l'année des activités sportives, de loisir, et de détente, pour tout public dans une ambiance de convivialité.

Pour la saison 2021/2022 le club compte près de 140 adhérents, malgré deux années très difficiles dont soixante-quinze licenciés pour la randonnée (FFRP).

Le printemps a toujours été une renaissance dans la nature ! Après de trop longues périodes d'enfermement et de repli sur soi, l'homme a un besoin naturel de sortir, de profiter du rayonnement solaire, de l'allongement des journées et surtout d'aller communiquer avec son prochain.

Pour fêter ce renouveau naturel, mais aussi la levée des restrictions sanitaires..., le club de l'amitié a organisé une grande fête champêtre. Le jeudi 26 avril à la chapelle Sainte-Foy, à Méthamis, sur la route de Sault, s'est tenue **la grande journée pique-nique, barbecue, du club de l'amitié.**

Enfin un moment de convivialité et de partage qui nous a tant manqué, depuis près de deux ans !

Pas moins de 80 personnes se sont réunies dès 10 heures, dans cet endroit champêtre. Les membres du club ont enchaîné l'apéritif, les grillades et le repas. Tout le monde s'est activé, pour que le déroulement de ce moment de partage soit une réussite. Cet événement a permis des retrouvailles et fut l'occasion de grandes discussions. L'après-midi

s'est prolongée autour d'activités, jeux de boules, jeux de société et balades autour de ce site magnifique. Cette journée très appréciée par tous les participants, sera reconduite l'année prochaine, à la demande de tous.

Comme dans la vie, lorsqu'une période propice à l'épanouissement et à la joie de vivre ensemble se présente, il est important d'en profiter ! En effet, le passé nous montre que malheureusement, parfois, ces moments ne durent pas. Soyons donc épicuriens, et dans cet esprit, le club de l'amitié enchaîne les événements :



Un atelier pâtisserie a eu lieu le vendredi 8 avril avec Jean Pierre Merelle, notre pâtissier admiré de tous. Il a permis à une trentaine de participants de réaliser des gâteaux de pâques dignes des plus grands pâtisseries. Un autre atelier a eu lieu

le vendredi 20 mai sur le thème suivant « la brioche sous toutes ses formes ».

Les membres de l'atelier couture étaient présentes à la fête du premier mai de Malemort, à la salle des fêtes, pour exposer les réalisations de l'année. Cette exposition, a rencontré un vif succès auprès des visiteurs et bon nombre de personnes ont manifesté l'intention de rejoindre le groupe à la saison prochaine. Pour tous renseignements, contacter Simone Davin au 0490618642.

L'activité randonnée, elle aussi ne manque pas d'originalité. Dans le programme très conséquent, élaboré et planifié par notre ami Gérard, sont proposées des randonnées à trois niveaux de difficultés. Nous y trouvons quelques nouveautés telles que des randonnées urbaines, des randonnées crapahutes et une randonnée aquatique. Renseignements : Gérard 0617233362 ou Fred 0687608183. Le printemps est toujours l'occasion de séjours de randonnées. Cette année trois projets vont être réalisés par une vingtaine de participants chaque fois.

- **Du lundi 2 mai au mercredi 4 mai**, à Rémuzat dans la Drome, organisé par Gérard, un séjour avec hébergement au gîte Curebiasses avec deux belles randonnées au programme : le rocher du Caire avec observation des vautours et la boucle des aiguilles.

- **Du mercredi 1^{er} juin au dimanche 5 juin**, à l'île de Ré (département des Charentes Maritimes, face à La Rochelle), organisé par Fred où quatre belles randonnées sont prévues au programme, qui permettront



de découvrir cette Île aux multiples facettes où de très belles forêts bordent des plages magnifiques. De nombreuses visites sont envisagées, dont le phare des baleines, le musée de l'Île, ainsi que les marais salants. L'hébergement se fera au village Le Bois Plage En Ré, dans le village vacances « Ré la Blanche »,

qui dépend du groupe Vacances passion La ligue de l'enseignement.
- Après la reprise vers la mi-septembre de toutes les activités, un projet randonnées, détente et tourisme est proposé à tous les membres, du 17 au 21 octobre. Ce séjour aura lieu dans l'arrière-pays de Saint-Tropez, où de

multiples randonnées du littoral sont possibles, généralement sur le chemin des douaniers. Ces sentiers sont ponctués de petites criques où se trouvent des plages magnifiques. L'hébergement est prévu dans le centre de vacances Le Reverdi, (Plan de la tour 83120), qui fait partie du groupe des villages du soleil. Cet hébergement en pension complète, que certains membres connaissent pour y avoir séjourné en 2019, comprend des studios très confortables, l'accès à un centre aquatique, balnéo, et tous les soirs des animations de qualité sont proposées par les animateurs du centre. N'hésitez pas à vous renseigner pour ce séjour, auprès des responsables du Club de L'Amitié.

Il est à noter que le Club de l'Amitié a accueilli en son sein de nombreux nouveaux adhérents, qui s'impliquent régulièrement dans les activités diverses. De toute évidence le Club de l'Amitié a encore bien des projets à réaliser, pour le plaisir de tous, dans cette ambiance chaleureuse qui lui est chère et qui est l'essence même de cette association.

- Le vendredi 1^{er} juillet, un groupe de membres de l'association a décidé d'organiser un repas pour fêter les ans d'existence du Club de l'Amitié. Au programme de cette journée : paëlla géante préparée artisanalement et gracieusement par Christiane Merli, assistée par quelques volontaires. Lors de ce repas, plusieurs animations seront proposées, dont un diaporama de photos des activités de cette saison, projeté sur grand écran.

Avec l'expérience des deux années précédentes, marquées par la crise sanitaire, le Club de l'Amitié ne fait plus de projets à très long terme. Par contre, le club essaie d'optimiser les périodes favorables, en priorisant

VIE DES ASSOCIATIONS

une vie sociale forte, qui est un gage d'équilibre et d'épanouissement individuel et collectif.

Un grand merci à tous les animateurs bénévoles et volontaires qui ne sont pas cités dans cet article, mais sans qui l'association n'existerait pas...

Les autres activités importantes du Club sont la marche nordique du samedi matin avec Philippe et Solange, et les jeux de société du jeudi après midi organisés par Aline, Simone, Monique et Pierre.

Vous avez l'embarras du choix. Au plaisir d'accueillir de nouveaux venus! ●



RENSEIGNEMENTS ACTIVITÉS ET PROJETS



Pour l'administration et les activités :

Michèle Chery, 06 65 35 82 00

Pour la couture et les jeux : Simone Davin, 04 90 61 86 42

Pour les jeux : Pierre et Aline Moulin, 06 27 83 24 60

Pour les ateliers pâtisserie : Christiane Merli et Édith Suau,
06 01 95 75 59 et 06 30 83 57 94

Pour l'administration et la randonnée : Frédéric Blanchard, 06 87 60 81 83

Pour la randonnée : Gérard Greco, 06 17 23 33 62

Pour la marche nordique : Philippe Languille, 06 89 53 81 86

www.rando-club-amitie-malemort-84.fr

rando.club.amitie.malemort.84@gmail.com

📍 Retrouvez toute l'info de Malemort sur www.malemortducomtat.fr





Les caladaïres...

Fidèles aux objectifs de l'association, les bénévoles de l'AME se sont investis pour le village et pour son patrimoine : patrimoine de pierre sèche avec la calade, la restauration de murs, d'une cabane, et l'échange avec la Croatie, patrimoine religieux et paysager avec l'oratoire Saint Joseph, patrimoine écologique avec la formation au compostage, patrimoine culturel avec une conférence sur l'histoire des poètes provençaux.

La première calade :

Monsieur le Maire a confié l'aménagement de la petite place derrière l'église au Comité consultatif Culture et Patrimoine qui a proposé une calade, faisant appel aux muraillers de l'AME, formés et encadrés par Nadir, notre référent maçon. Ils ont donc réalisé leur première calade et ont droit désormais au titre de *caladaïres*.

La calade est un pavage en pierres calcaires posées verticalement sur chant et fortement serrées les unes contre les autres pour se bloquer mutuellement. Des bacs à plantes ont été construits, un banc sera installé pour faire de cette placette un lieu agréable pour les habitants du centre du village. Reste à espérer que les propriétaires de chiens et chats fassent preuve de respect en veillant à ce que leurs animaux ne souillent pas les lieux...

Échange international avec la Croatie

Du 19 au 28 avril, nous avons participé avec la commune de Méthamis, à un projet de coopération entre le GAL Ventoux (Groupement d'action locale) et le Parc de l'île de Brač en Croatie. Les ouvrages de pierre sèche, reconnus comme patrimoine mondial par l'UNESCO, font l'objet dans de nombreux pays de programmes de repérage, restauration et protection (comme chez nous !). Cet échange avait pour but de comparer les savoir-faire, les techniques et le type d'ouvrages. Côté savoir-faire, la délégation croate comptait plusieurs profes-



sionnels qui ont surtout apprécié l'acquisition de la technique de l'inventaire, par différentes méthodes, réalisé par une équipe d'architectes, géographes et autres membres de l'ONG Volubilis.

Le programme comportait aussi 3 conférences ouvertes à tous afin de faire participer les habitants du village. Jean-Baptiste Lanaspèze

fondateur de l'APARE et président du Centre méditerranéen de l'environnement a retracé l'histoire de 40 ans d'action autour de la Méditerranée en évoquant la mémoire de Roger Bouvier, le célèbre boulanger du Beaucet. Danièle Larcena, géographe, nous a parlé du rôle essentiel pour la biodiversité des chemins ruraux et des murs de

soutènement, ainsi que du cycle de colonisation des murs de pierre. Sébastien Giorgis, architecte urbaniste, président de Volubilis a évoqué le rôle des terrasses de culture dans la gestion de l'eau, qu'on est en train de redécouvrir dans les lieux où elles ont été détruites ou laissées à l'abandon.

Le séjour du groupe de Croates a été l'occasion de partager de bons moments de convivialité. Une délégation de 5 personnes dont 2 membres de l'AME sont allés sur l'île de Brač fin mai pour compléter cet échange.

L'oratoire Saint Joseph

Des bénévoles de l'AME ont proposé de remettre en état l'oratoire Saint Joseph qui remplace depuis 1955 l'antique chapelle qui était située au début du chemin de La Bonnefont. Le terrain a été débroussaillé ainsi que les ronces provenant du jardin voisin. Romarins, lavandes, euphorbes, phlomis et iris ont été plantés et un paillage réalisé. La statue de saint Joseph et sa niche ont été nettoyées, de même la plaque de marbre et la plaque de plexiglass.

Le compostage aux jardins du Touve



D'ici fin 2023, le tri des biodéchets sera obligatoire pour diminuer le tonnage des ordures ménagères et le coût lié à leur transport et à leur destruction. Dans cette optique, les élus de la Communauté de Communes Ventoux Sud (CCVS) se sont engagés à développer le compostage. Des composteurs partagés seront installés dans toutes les communes et une distribution de composteurs individuels est organisée. Le demandeur doit assister à une petite formation, signer une convention et déboursier 20 € pour obtenir un



composteur. Renseignements sur site de la CCVS ou au 04 90 61 78 85 ou accueilvsa@ccvs84.fr

Dans ce cadre, le 30 avril, l'association au joli nom de « Cercle des poubelles disparues » est intervenue aux jardins du Touve pour faire une animation, former les utilisateurs et installer un composteur partagé.





DATE À RETENIR

Journée mondiale de nettoyage de la nature

le 17 septembre 2022,
rens. 06 11 86 61 69

Conférence sur Joseph Roumanille

Le 7 mai, Valérie Siaud, historienne de la Provence, membre de l'Académie du Vaucluse, conférencière passionnée et passionnante, nous a conté la vie de Joseph Roumanille, époux de Rose-Anaïs Gras, sœur de Félix Gras. Ce fils de jardiniers de Saint-Rémy-de-Provence a eu une importance capitale dans la culture provençale grâce à son génie, à son tempérament et à sa rencontre providentielle avec Frédéric Mistral. Ensemble, ils vont décider au milieu du XIX^e siècle de réhabiliter la langue provençale, ils y consacreront leur vie. Ils voulaient « rendre la vogue au provençal par le

souffle et la flamme de la poésie », et ils ont réussi. Toute l'Europe lettrée se pressait dans la librairie Roumanille d'Avignon, le Provençal et le Félibrige rayonnaient en Europe et dans le monde. Ce mouvement a été pris comme modèle par de nombreuses régions du monde pour réhabiliter leur langue traditionnelle.

Joseph Roumanille était félibre et éditeur. En 1859, il édita *Mireille*, chef-d'œuvre en langue provençale de Frédéric Mistral, qui obtint le prix Nobel de littérature en 1904.

Valérie SIAUD est née dans la librairie du poète Roumanille à AVIGNON, son père Louis SIAUD ayant pris la succession de la librairie en 1953.

Nul ne pouvait mieux qu'elle nous faire partager cette mémoire vivante au travers de documents uniques et inédits, mis au jour avec passion. Didier Roman a agréablement clôturé la conférence en jouant quelques airs provençaux au tambourin et galoubet, et tout a fini par *La Coupo Santo* et un apéritif provençal. Une soirée-conférence vivante et remplie d'émotion. ◻



Repas-concert avec le chanteur Ricoune

SAMEDI 9 JUILLET 2022 A 20 HEURES
TERRAIN DE L'ANCIEN CAMPING MUNICIPAL

Organisé par l'Espeutiero.

En cas de mauvais temps, la manifestation sera délocalisée à l'école Félix-Gras.

Le prix du repas est 20 €



Pour ceux qui ne le connaîtraient pas – on ne sait jamais – RICOUNE (Henri Roman à l'état-civil) est un chanteur occitan, particulièrement connu et apprécié dans le Languedoc. Ancien footballeur de bon niveau et très lié au MHSC (club de foot professionnel de Montpellier), Il est l'auteur et l'interprète de chansons de fête célèbres telles que *La Vache* (au générique de l'émission Intervilles), *Dans Un Verre à Ballon* (le Ricard qu'on consomme avec modération), *Les Patates*, *Accent du Sud II* a su imposer son style festif, chaleureux et familial. La simplicité et la bonne humeur seront au menu !



Le printemps réussi de H.D. le Plaisir

Ah ! Ce que ça fait du bien ! Voir du monde !... Faire du bruit !... Vivre !... 200 motos plus d'un millier de personnes réunies à Malemort du vendredi soir au dimanche soir...

Un résultat qui a pulvérisé les estimations les plus optimistes. Comme à son habitude, Vincent Neyron, cheville ouvrière de cette imposante manifestation patronnée par l'association nationale HD Le Plaisir, ne tire pas la couverture à lui ; il préfère évoquer, plutôt que ces trois jours de folie festive à Malemort, les mois de préparation et de prises de tête qui les ont précédés, le temps idéal (ensoleillé) qu'il a fait, la programmation d'artistes de qualité, la motivation de nombreux bénévoles et de fidèles sponsors, le besoin de « s'éclater » après tant de mois passés en confinement, tracaseries et restrictions diverses, le plaisir de s'amuser tout en poursuivant un but caritatif...



Vieux croûtons solides au poste !



Les jeunes pousses

Des artistes de qualité : spectacles gratuits pour le public. On ne les citera pas tous mais comment taire la présence de ces musiciens talentueux dont les noms fleurent bon le style *Country life*, le *Deep South*, le *Midwest*, voire le *Golden state* californien : Frank CASSEY & « SISTER OF MORPHINE », Adrian BYRON BURNS, les « VIEUX CROUTONS & Rick SIMCOX »... sans oublier – surtout pas ! – dans un autre registre les (très) jeunes Malemortais dirigées par Yong Yie Ly (« les Jeunes Musiciens de Jacky ») : des jeunes pousses d'entre 10 et 13 ans, qui ont fait un triomphe auprès des auditeurs du vendredi soir, et parmi

Des sponsors : PROXI, évidemment, mais aussi Loïc LEONARDI, plombier électricien à Malemort.

Bénévoles : une bonne vingtaine de Malemortais, certains habitués (Christophe, Philippe, Maryline, Marianne...) mais aussi quelques occasionnels (Hermann !) pour tenir des stands, sécuriser le « RUN » – cet impressionnant parcours de motos qui a passagèrement mis le ouaille sur nos paisibles routes départementales –, sans oublier Ian MAGG, (« notre » Australien) qui a créé une variété de bière en l'honneur de l'évènement, une bière malemortaise brassée avec 4



houblons qui viennent des états de l'ouest américain, ou des membres

de l'association : VALÉRIE qui nous vient de la région parisienne et qui accomplit un boulot « monstrueux », « TOPHE », un animateur bien dans la note, Thierry BONNICI (« Titigood ») ou encore « WILL CADILLAC » (un Américain pas si tranquille) qui s'est occupé de faire venir à Malemort des « belles américaines » (on veut parler d'automobiles !)



Un but caritatif : Le but, le seul, toujours le même, c'est d'apporter aide et réconfort à des enfants malades ou handicapés. Vincent

insiste là-dessus : on ne verse pas d'argent ; on réalise une prestation particulière, un achat de matériel, le paiement de soins non remboursés (ou insuffisamment) par la « Sécu », etc. Personne, à HD le Plaisir-Malemort, n'a oublié NAËL, qui a bénéficié en 2019 d'un aménagement au domicile de ses parents (rampe d'accès) et une remorque vélo pour les promenades familiales. Pour la petite LELIA, du Pontet, ce sera encore, cette année, une rampe d'accès, plaisante et fonctionnelle, réalisée par un ferronnier. Si le « bénéfice » de cette manifestation le permet (et on peut penser que ce sera le cas), d'autres enfants profiteront de cette inépuisable générosité des Malemortais et de leurs nombreux visiteurs qui ont fait provision de tee-shirts joliment floqués, gadgets et souvenirs divers, ou participé à la tombola tirée le dimanche soir par Lelia et Nael, permettant de gagner des produits locaux, des bons d'achat, une « smart box » et... un bidon d'essence – ironique pied de

nez à l'augmentation actuelle (peu compréhensible ?) des carburants.



Les tirages de la tombola avec Lélia et Naël

Pour terminer, un vœu : que le succès de ces rendez-vous annuels ressuscités de HD le Plaisir ne se démente pas dans l'avenir, et que la générosité (et la joie !) demeure. « Nous avons besoin de beaucoup de monde en Harley-Davidson ! »
MESTRE BARTHOUMIÒ



Le clou de la fête : le « run »
Dimanche matin sous un chaud soleil déjà estival, une chenille pétaradante de plus d'un kilomètre réunissant 144 motos sur un parcours très comtadin : Malemort – Venasque – Le Beaucet – La Roque sur Pernes



– Saumane – Fontaine de Vaucluse – Lagnes (petite pose au domaine viticole du Tourbillon) – Gordes – Murs, et retour par le col du même nom : 70 kilomètres sans incidents grâce à la vigilance des bénévoles postés à tous les carrefours.

« Down the road where the black top ends – You can find Colt Ford with all his friends – We're used to gravel roads... » (Colt Ford, *Ride Through the Country*). En bas de la route où le haut noir se termine – Vous pouvez trouver

Colt Ford avec tous ses amis – Nous sommes habitués aux routes de gravier...

« *Le désir de bien faire est un puissant moteur. Celui de faire du bien est plus puissant encore.* » (Michaël AGUILAR) ◉



Bon anniversaire au tennis club!

Juin 2022 : l'association

Tennis Club fêtera ses 15 ans d'existence

Aux commandes depuis cette date, Francis Vergote, président et Danièle, trésorière. Mais que de changements par ailleurs!

Adhésion de notre club à la FFT (sept 2011); des moniteurs qui se sont succédé: Mme André, Philippe Dupuis, Florent Berdillot, Nathanaël, Anthony, Yoann et depuis mars 2019: Thomas Devaux. La reconnaissance depuis 2 ans de notre école de tennis par les autorités sportives.

La constante progression du nombre de nos adhérents.

Pour célébrer dignement cet anniversaire, une grande fête du tennis est programmée pour le samedi 25 juin, avec: récompense aux enfants de notre école de tennis, apéritif, suivi d'un repas champêtre. Nos adhérents Joueurs, leurs parents, familles et amis pourront ainsi fêter les 15 ans de leur club.

Les tickets (20 € le repas complet et tarif moins 12 ans à ce jour non déterminé) seront vendus au Proxy, à la brasserie du Comtat ou directement sur le terrain auprès de Thomas, Francis ou Danièle.

Au menu: entrée fraîche, gigot de mouton à la broche (cuit sur place) et ses légumes, plateau de fromages et dessert. Eau et vin compris.

Remerciements

En premier lieu, le bureau du TCMC remercie la municipalité pour son soutien financier qui permet au club d'exister. Grâce à cette subvention, nous proposons des prix attractifs pour pratiquer le tennis dans le village.

Merci à Thomas d'avoir été très réactif vis-à-vis des problèmes sanitaires encore présents cette année, ce qui a permis de ne jamais stopper notre activité.

Merci aussi aux parents qui ont accepté les changements de planning bien indépendants de notre volonté. Merci aux écoles qui permettent aux enfants d'accéder en toute sécurité au terrain tous les soirs de la semaine.

Le Tennis scolaire, un bol d'air sportif pour les enfants de l'école élémentaire

Cette année la subvention régionale dédiée au tennis scolaire nous a été

refusée mais nous avons, grâce à notre réserve budgétaire, mis en place une période de Tennis Scolaire de janvier à fin mai 2022.

Avec l'accord de M. le maire, Mme Dufour Directrice de l'école a préparé un projet pédagogique qui a été accepté par l'inspection académique.

Ce sont 30 heures de cours de tennis réparties en 20 séances d'1 heure ½ dont ont pu profiter tous les enfants du CP au CM2.

Entraînement, jeux et apprentissage du tennis ont ravi la majorité des enfants. À la fin de leur cycle, Thomas a remis un diplôme à chaque enfant. Beaucoup d'entre eux ont demandé à rejoindre notre club mais faute de place de terrain nous n'avons pas pu répondre positivement. Des stages durant les vacances de Pâques ont été réalisés pour pallier ce manque.

À Noël comme à Pâques, le club a offert des chocolats à tous les enfants.

L'École de Tennis malemortaise

Thomas Devaux notre moniteur et directeur sportif a constitué une équipe qui, malgré le Covid, a pu se déplacer sur les courts du TC de





Diplômes à la main les CM1



Les 2 groupes du Mardi regroupés pour les chocolats de Pâques



Claire et Tessa : autographe auprès de Caspar Ruud, 8^e me mondial.

Sorgues pour y rencontrer d'autres jeunes joueurs dans le cadre des rencontres Rolex Monte-Carlo.

Tournoi Rolex Monte-Carlo

Thomas a organisé le déplacement de 3 jeunes joueurs : Claire, Melvin et Tessa à Monte-Carlo.

Ces 3 jeunes Malemortais ont eu la joie d'assister à ce tournoi profes-

sionnel, de voir jouer et rencontrer Casper Ruud, joueur norvégien et 8^e mondial.

Tous sont rentrés motivés comme jamais avec des étoiles dans les yeux. Malheureusement, ce semestre encore, pas de rencontres officielles en raison du Covid.

Notre club, ne possédant qu'un terrain, ne peut recevoir, ce qui freine

l'organisation de matchs réclamés par les enfants.

En juin, une rencontre amicale entre nos jeunes et ceux de Venasque sera organisée par Thomas au TC Venasque (3 terrains).

Un bel avenir se dégage, M. le Maire a confirmé la création de 2 terrains de tennis supplémentaire à l'horizon fin 2023.





La saison à venir : sept 2022/sept 2023

Les inscriptions et réinscriptions des enfants en cours collectifs se feront dès le mois de juin auprès de Thomas. Des fiches d'inscriptions seront disponibles sur place ou sur notre page FB.

Tarifs

Nos prix d'adhésion, avec ou sans les cours, demeurent inchangés pour la troisième année consécutive. Concernant les licences, la FFT a majoré ses tarifs de deux euros, augmentation que nous devons malheureusement répercuter. La grille des tarifs et des formules famille sera affichée à l'entrée du terrain dès le 1^{er} juin.

Composition de bureau

Président Francis Vergote
Vice-Président Ian Maggs
Trésorière Danielle Vergote
Secrétaire Pauline Marion.

POUR LE BUREAU DU TCMC DANIELLE VERGOTE



Pour nous joindre

POUR TOUTES INFORMATIONS
SUR LES COURS ET
RÉSERVATIONS TERRAIN :
Thomas 07 81 94 70 67

POUR DES QUESTIONS LE TCMC :
le président 06 45 89 96 99 ,
vergotetcmc@gmail.com

POUR SUIVRE NOTRE ACTIVITÉ :
Notre page FB reliée au site
Malemort-du-comtat.fr



2022, le temps des rencontres !



Nous nous étions quittés avant les fêtes de fin d'année où le Père Noël est venu rendre visite à notre club, pour le plus grand plaisir de nos jeunes judokas qui sont repartis plein d'étoiles dans les yeux.

Avec l'amélioration des conditions sanitaires, nous avons pu retrouver le chemin des compétitions. Nos jeunes pratiquants ont eu l'occasion de se mesurer avec les autres clubs du Vaucluse. Ils sont revenus avec des médailles autour du cou : bravo à eux pour leur implication et leur réussite. Aussi, nous avons eu le privilège de recevoir la fine fleur des compétiteurs, à savoir les cadets du méta-club Grand Avignon, qui sont venus s'entraîner, sur un week-end, dans notre dojo pour préparer les championnats de France par équipes. Une trentaine de compétiteurs sont ainsi venus se former auprès de professeurs émérites. C'était l'occasion de voir énormément de talent et de détermination à l'œuvre et d'apporter un peu de visibilité à notre village ! Un très grand merci à la mairie et à ses équipes pour avoir tout mis en œuvre pour les accueillir, ainsi qu'à Jing pour sa cuisine et à la Cerise Montolin pour leurs produits. Le rendez-vous avec le Grand Avignon est déjà pris pour l'année prochaine !



Ensuite, pendant les vacances d'avril, s'est tenu un stage multi-sports de trois jours avec, au programme : judo (bien sûr !) mais aussi boxe, athlétisme, frisbee, vor-

tex... Les adhérents des différents groupes ont pu travailler leur cohésion et partager un agréable moment de vie ensemble. Les enfants y ont également rencontré le Cercle des Poubelles Disparues pour un moment d'échanges très riches sur le tri sélectif.

Enfin, le travail fourni sur l'année a payé ses fruits et le moment tant attendu du passage de grade est enfin arrivé, courant mai, marquant ainsi la progression de tous. Notre professeur Myriam a ainsi pu remettre à chacun sa nouvelle ceinture. Tant de fierté et de sourires sur les visages des enfants et de leurs familles ! Un très beau moment ! ●

AUDREY ET SYLVAIN THOMSEN





La chronique de Nicole

La garde nationale malemortaise

Les développements ci-dessous constituent la suite de ce qui est paru dans notre numéro 53. Les premières mesures anti-COVID de 2020 (le confinement notamment) avaient empêché notre collaboratrice de poursuivre ses recherches dans les divers centres d'archives. Voici donc la suite des aventures de nos Gardes nationaux des débuts de l'ère républicaine... Bonne lecture !

Nous nous sommes quittés au printemps-été 1791 lorsque « l'armée de Monteux » ayant pour chef Mathieu Jouve Jourdan se distingue par sa cruauté et incendie châteaux et récoltes des partisans de la Papauté. L'intervention de son « armée » renforce la position des partisans du rattachement du Comtat Venaissin à la France.

Mai 1791 – Jourdan installe des garnisons dans certaines communes, « les braves brigands » prennent position à Mazan, Malemort et Méthamis afin de s'assurer que Carpentras, assiégé, ne recevra pas de renforts.



Le château de Saint Félix : Cette présence et l'inaction de la municipalité donneront l'occasion aux « patriotes » de Malemort de tenter une action sur le château de Saint Félix où les évêques de Carpentras aimaient venir se reposer. Pillage et début d'incendie, chapelle détruite sont à déplorer. Pour financer son effort de guerre, Jourdan en profite, conforté par l'adoption (fin mars 1791) de la mise en application des lois françaises sur le nouveau statut des prêtres et la confiscation des propriétés du clergé comme

biens nationaux (ordonnance du 30 avril 1791), ordonnant à la municipalité de « faire restituer les biens appartenant au cy-devant évêque de Carpentras... et de mettre et poster gardes et sentinelles qui seront nécessaires pour éviter plus de dégradations à ce château. ».

À partir du 6 mai, les soldats de l'armée Vauclusienne n'attaquent plus mais continuent d'incendier des fermes et rançonnent les localités en argent et fournitures en nature. L'occupation de Malemort durera jusqu'à ce que s'avancent des troupes du Haut Comtat, menaçant les positions de Jourdan c'est-à-dire 2 jours avant les préliminaires d'armistice obtenus par les médiateurs, le 14 juin 1791. Trois commissaires médiateurs envoyés et nommés par le roi lancent des proclamations qui suspendent les hostilités. L'armée Vauclusienne est licenciée, remplacée par des garnisons françaises et escadrons de hussards. En juillet 1791 un contre-inventaire des biens du château de Saint Félix sera dressé.

Rattachement à la France : les médiateurs demandent qu'une assemblée électorale se tienne dans l'église de Bédarrides et que les communes y envoient leurs

députés. Le vote local a lieu le 26 juillet et ne peut réunir que 30 personnes sur les 230 citoyens actifs que compte le village de Malemort. L'occupation du village par les troupes Avignonaises a laissé de mauvais souvenirs !

Antoine Blanchet sera le député de Malemort à l'Assemblée Représentative du Comtat.

Le rattachement du Comtat Venaissin et d'Avignon à la France est voté à l'unanimité en date du 18 août 1791. L'Assemblée Nationale Constituante Française par décret du 23 septembre 1791, porte « organisation provisoire des deux états réunis d'Avignon et du Comtat Venaissin. » Il faudra quand même attendre le 25 juin 1793 pour que la Convention Nationale Française par décret, décide de la formation « d'un 87^e département, sous la dénomination de département de Vaucluse ».

Dans les registres de la Garde Nationale malemortaise, nous relevons qu'en août 1792 « les Confréries de Malemort » sont supprimées et qu'il est procédé à l'inventaire de leurs biens. De même il doit être fait application de la loi sur la « constitution civile du clergé » où les prêtres ou religieux doivent « prêter serment à la Constitution » sous peine d'arrestation.

Octobre 1792 : un curé constitutionnel est désigné pour Malemort, Matthieu Mistarlet. Il est originaire de

Carpentras où il compte de nombreux amis dans les milieux patriotes dont Barjavel. Il fera l'inventaire des biens et objets du culte (or et argent) de l'église et des différentes chapelles et procédera à plusieurs envois dans les magasins du district de Carpentras. La Garde Nationale de Malemort est réorganisée en octobre 1792. Elle est intégrée, en vertu du décret de l'Assemblée Nationale du 1^{er} mai 1792, au bataillon de la Drôme dont dépendait « le district de l'Ouvéze » (arrondissement de Carpentras). Bonadona en reste le « colonel » assisté de 5 officiers : J. Ondra – J. Tirat – A. Blanchet – P. Tondut – J. Eymenier. Son rôle consistera essentiellement à assurer l'ordre et la sécurité du village dans la période troublée de la Terreur.

Les terres de Saint Félix sont mises sous séquestre et les administrateurs de la commune sont chargés de les gérer en procédant à leur « affermage ».

La France, menacée sur ses frontières lève une armée de « volontaires » par la conscription d'un « tirage au sort » sauf pour les hommes mariés. En conséquence il y eut partout, même à Malemort, plus de mariages qu'habituellement dans l'année 1793.

LA « TERREUR » (1792-1794)

Pour bien comprendre le rôle important que va jouer la Garde Nationale malemortaise, il est indispensable de résumer l'évolution de la situation politique à l'échelle nationale. Le 21 septembre 1792, le Roi Louis XVI est destitué, la République est proclamée et dans la foulée, une nouvelle assemblée est élue : la « Convention nationale ». Celle-ci est loin d'être unie car s'y affrontent deux tendances : les « radicaux » montagnards et les « modérés » girondins, rapidement éliminés par leurs rivaux en juin 1793. Les « Montagnards » victorieux doivent

alors faire face à des périls de tous horizons : à l'extérieur, la guerre ; à l'intérieur, des soulèvements comme celui des Vendéens et, plus insidieux, le « Fédéralisme » qui prône une certaine décentralisation du Pouvoir au détriment de la « dictature » parisienne, particulièrement en Provence et dans le Comtat. La seule réponse envisagée par Robespierre et Danton, hommes forts du parti montagnard, réside dans une répression féroce de ces « déviances ». Les municipalités françaises sont invitées à appliquer sans faiblesse une « Loi sur les suspects », en particulier les mesures de sûreté et de salut public à l'égard des modérés assimilés à des traîtres. Des « Comités de surveillance » sont mis en place dans chaque municipalité pour dénoncer avec un zèle souvent excessif les manquements, avec toujours pour issue un jugement expéditif et la peine capitale. C'est l'époque dite de la « Terreur ». La chasse aux suspects est ouverte ! Nobles, curés, soldats déserteurs sont contrôlés et parfois transférés à Carpentras ; contrôle des salpêtriers (pour la fabrication de la poudre à canon), des aubergistes (passage d'étrangers). Le 23 août 1793 a lieu à Malemort le « Coup d'État municipal » à l'issue duquel, du fait de son prétendu laxisme, la municipalité dont le maire Jean Joseph Flandrin Bozone (qui avait été nommé) est dissoute. L'administration du district de Carpentras met en place une « Commission Provisoire » chargée d'administrer la commune, composée de Joseph Roux, Jean Gassin, Joseph Auffan, François Benoît, Jean Belhomme, Jean Joseph Flandrin (un autre), Jean Joseph Neyron. Jean Gassin la préside comme membre le plus ancien.

Le 12 septembre 1793 la Garde Nationale de Malemort est commandée par Antonin Bonadona, tailleur d'habit, mais celui-ci qui ne doit tra-

vailer qu'à la confection d'uniformes militaires, est obligé de cesser toute autre activité. Il est remplacé momentanément par notre vieille connaissance le curé Mistarlet.

Le curé Mistarlet présidera aussi pendant quelque temps la « Commission provisoire », (puis, dénigré, quittera le pays en janvier 1794). C'est l'époque où Robespierre tente d'abolir le Christianisme pour imposer le « Culte de l'Être suprême et de La Raison ». La Commission Municipale de Malemort exécute les ordres avec célérité et le souvenir en subsistera avec l'inscription le 9 prairial 1794 sur le fronton de son église, « Le peuple François reconnaît l'Être Suprême et l'Immortalité de l'âme ».



À cette époque se met en évidence un autre personnage de Malemort, tout aussi important : Joseph Roux, un des principaux membres de la « Commission Provisoire » chargée d'administrer la commune. À partir de ce moment et pendant toute la période de la Terreur à Malemort (fin 1793 – juillet 1794), il devient l'un des 12 membres du « Comité de Surveillance ».

Rude époque pour Malemort, avec d'incessantes réquisitions de grains, chevaux, fourrage, matériel pour les armées (souliers, habits). Les administrateurs provisoires de Malemort insistent auprès du district de Carpentras sur la rareté des provisions et l'impossibilité de répondre à certaines réquisitions.

La Garde Nationale est requise pour faire respecter ces dispositions et en

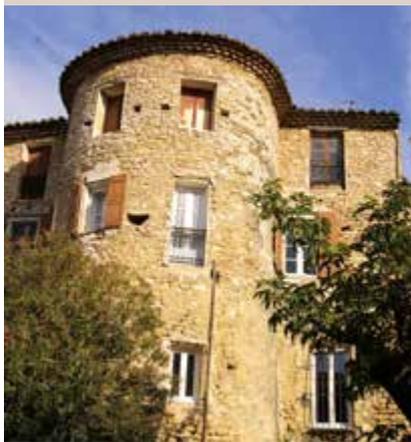
particulier s'assurer que les récoltes de toutes sortes ne soient pas pillées par les affamés.

Le Comité de surveillance ne comptera en septembre 1794 plus que 7 membres actifs, les autres ayant démissionné ne se sentant pas en accord avec les exigences formulées par la Convention nationale. Ces 7 membres seront tous poursuivis, détenus et jugés en fin d'année 1794, après que Robespierre ait été à son tour guillotiné, marquant la fin de la période de la « Terreur ».

Il semble en définitive que la « Terreur comtadine » ait largement épargné notre village, en dépit du nombre d'emprisonnés suite à des délits locaux ou aux dénonciations. Malemort n'aura eu à déplorer qu'un seul guillotiné, le chanoine Michel Ignace d'Olivier arrêté à Avignon – pour rappel : 3 158 décès dans le sud-est, 19 % de l'ensemble de la France), dont 330 exécutions capitales ordonnées par la Commission populaire d'Orange !

Ignace Michel d'OLIVIER : Il était le frère de Raymond OLIVIER, propriétaire du château d'UNANG (notaire papal). « Né à Avignon le 7 avril 1726, de Jean Michel OLIVIER et Cécile PEZET (de Malemort), sœur de Joseph baptiste PEZET prêtre. Il eut de sa mère la maison familiale de la rue basse, (côté place de l'Hôpital sous l'église paroissiale, maison appelée alors le « château », seul vestige de nos jours en forme de tour, sur les 11 tours que comptaient les remparts de Malemort, à voir côté Sud, Bd Félix-Gras). Relevé sur petit tableau dans l'église paroissiale : Ignace Michel OLIVIER s'y retira en 1789, à cause de ses infirmités, âgé de 63 ans.

Il fut arrêté à Avignon et incarcéré à la prison de Carpentras le 27 juin 1794 pendant les jours troubles de la révolution. Il était peu après dirigé sur Orange. Là avec de nombreuses autres victimes innocentes, à cause de sa qualité de prêtre et en haine surtout de la religion, le tribunal révolutionnaire n'hésita pas à le sacrifier sans retard. Le 23 juillet suivant, moins d'un mois après son injuste arrestation en compagnie de P. Philippe capucin d'Avignon natif de Villes et de Messire Jh de Fabys très digne prêtre de Carpentras, il était condamné sans rémission et impitoyablement exécuté à 7 heures du soir ». Il fut l'unique victime de la Révolution à Malemort.



LE DIRECTOIRE (1795-1799)

Après la chute de Robespierre, en octobre 1794 la nouvelle municipalité mise en place par des commissaires nommés par un « Représentant du Peuple », aura pour maire Charles Henri Bonadona La Buyre. Son souci sera de faire face à la disette qui sévit dans le pays (au moyen de réquisitions).

En octobre 1795, le Directoire qui remplace la Convention, espère maintenir la Garde Nationale en dehors de l'agitation politique. À Malemort, ce

vœu ne se réalisera pas si bien. La période de la Terreur avait laissé derrière elle bien des rancunes, en particulier à l'égard des membres des « Comités de surveillance » de sinistre mémoire. Il y avait des comptes à régler... En particulier avec Joseph ROUX :



À cette époque la Garde Nationale fait en sorte que les aubergistes, les vendeurs tiennent les portes fermées aux heures indiquées par la police... La garde du soir est renforcée... Et pourtant...

Événement¹ relaté dans le registre de la Garde Nationale de Malemort : « rixe qui a ensanglanté cette commune le 3 pluviôse (janvier 1797) au cabaret tenu par Jean Denis Bérard... ». Des hommes masqués y sont venus agresser et laisser pour morts Joseph Roux et son fils. Joseph Roux, encore en vie, a été transporté à l'hôpital-hospice derrière l'église. Quelques jours après, des hommes encore masqués viennent l'enlever. Il ne sera jamais retrouvé, non plus que le corps de son fils, tué ce soir-là. Cette affaire a un triste prolongement 4 mois plus tard : il est fait appel à témoins dans le cadre de l'enquête diligentée en mai 1797 sur l'enlèvement supposé de 3 femmes habitant la maison de Joseph Roux (dont sa femme et sa belle fille). Elles aussi ne seront jamais retrouvées. Dans le même ordre d'idée, le

1. Cet événement sera repris par Félix Gras dans son livre *Les Rouges du Midi*.

port d'un masque est strictement interdit à partir de cette époque (les temps changent !!!).

Du 6 novembre 1795 au 1^{er} juillet 1800 se met en place « l'organisation d'une municipalité de Canton » comprenant les communes de Malemort (chef-lieu), Venasque et Méthamis. La nouvelle circonscription administrative est dirigée par un commissaire nommé par un Directoire exécutif. Sont également nommés un agent municipal et un adjoint dans chaque commune. À cette époque, sont relatés dans le « cahier de la Garde Nationale », des événements concernant les trois communes.

La Garde Nationale de Malemort reçoit le renfort d'hommes originaires de Venasque et Méthamis. Son rôle sera, jusqu'à juillet 1800, de continuer d'effectuer les contrôles dont il a déjà été question, et d'assurer la protection aux habitants sur le territoire des trois communes en faisant des rondes de garde de jour comme de nuit, surtout après la disparition de Joseph Roux. En voici quelques-uns :
Septembre 1797 - un coup d'arme à feu dirigé vers une personne de Méthamis qui se promenait sur un sentier avec son fils...

- Octobre 1797 : - La Garde Nationale est réorganisée. Les élections auront lieu tous les ans pour le renouvellement des officiers le premier décade de germinal (mars).

- La Garde Nationale procède au désarmement de tous les citoyens, doit stocker les armes dans un lieu sûr, et tenir un registre mentionnant les noms des propriétaires.

Mars 1798 : Plainte et arrestation de 2 prêtres réfractaires sur la commune de Méthamis. Ils devront comparaître devant l'administration de canton.

- Trouvé un corps mort dans le territoire de Méthamis. Procès-verbal dressé.

- Janvier 1799 : assurer la protection pendant la plantation d'un nouvel arbre de la liberté, l'ancien ayant été abattu suite à un orage.

- Mars 1799 : la Garde Nationale doit assurer la protection du commissaire Julian lors de la mise sous séquestre de toutes les propriétés indivises. En novembre 1799 le président de la municipalité de Canton de Malemort (qui était Flandrin Bozone) démissionne, et c'est Joseph Antoine Blanchet qui le remplace avec Jean Marie Boy comme agent municipal principal.

LE CONSULAT (nov.1799-mai 1804)

Juillet 1800 : Abolition de la « municipalité de Canton ». Les membres de la municipalité malemortaise sont nommés par le Préfet. Maire : Joseph Antoine Blanchet. Adjoint : J. M. Boy. Conseillers : Charles Henri Bonadona, Joseph Lazare Antoine Gasqui, Claude Julian, Augustin Paradis, Joseph Salignon, J.-Joseph Neyron, François Flandrin, Pierre Gras, Joachim Veyrier, Firmin Dumont.

Dans le cahier de la Garde Nationale :
- Septembre 1801 – « Réquisition de tout bon citoyen composant la dite Garde pour empêcher les voleurs de raisins dans le terroir, et les étrangers qui portent préjudice aux arbres en y cueillant de la gomme » Signé : Blanchet maire et Boy adjoint. S'ensuivent des rondes quotidiennes de 5 heures du matin à la nuit tombante... »

- Décembre 1801 – Les hommes de la Garde Nationale sont réquisitionnés avec leurs armes pour faire régner le calme dans l'enceinte destinée au culte catholique. « les gardes seront divisés dans toutes les chapelles, à la tribune, le long des degrés de l'intérieur qui aboutissent à la tribune d'où ils ne laisseront passer aucun citoyen. ». Signé Blanchet maire et Boy adjoint. (Nous consta-

tons donc que le retour au culte ne fait pas l'unanimité, et qu'il reste encore au sein de la population « d'irréductibles Montagnards »).

- Mai 1802, François Salignon, Capitaine de la Garde Nationale, annonce que ladite Garde est requise à une heure précise, sous les armes, pour assister à la proclamation du Concordat conclu entre le souverain Pontife et le Premier Consul de la République Française (Bonaparte) au projet du culte catholique et ensuite au *Te deum* qui doit se chanter à l'église paroissiale de cette commune en action de grâce de ce bienfait... etc Au cours des années suivantes, la Garde Nationale sera encore requise pour assurer aux habitants ordre, protection et calme, par sa présence aux messes, pour la sûreté des voyageurs qui se rendent à la foire de Saint-Siffrein (une heure avant le lever du soleil... 2 heures après le coucher du soleil), pour la fête votive, pour les fêtes religieuses (processions), pour la visite du Préfet (1804).

Le Premier Empire est proclamé le 18 mai 1804. L'ordre impérial règne sur la France et c'est une toute autre histoire...

La Garde Nationale ne jouera plus, à partir de cette époque, qu'un rôle effacé à Malemort. Notons tout de même qu'en 1840 elle comptera encore 161 hommes inscrits (âgés de 16 à 60 ans) et qu'elle n'en aura pas moins, par la suite, une longue existence puisqu'elle ne sera supprimée, en même temps que celles des autres villages, que le 25 août 1871 suite aux événements de la Commune de Paris. ◉

Sources :

- La Garde Nationale, Archives municipales de Malemort (à présent aux Arch. Départementales à Avignon).
- *Le village des Rouges du Midi*, Daniel Pleindoux. Disponible à la bibliothèque Léon-Gassin.
- Notes manuscrites de l'Abbé Denoves.
- Internet «La Garde Nationale – Le Comtat Venaissin».

Méli-Mélo



Le printemps des associations
et le Carnaval 2022 de l'Amicale

